



LES MÉDIAS PRESQUE À GENOUX E8

Jean-Luc Goddard reçoit un accueil de circonstance à Cannes, après une éclipse de 11 ans

LE SOLEIL

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 16 MAI 2001

www.lesoleil.com

AMENDEMENT À LA LOI SUR LES FUSIONS MUNICIPALES

Un plafond de 5% ajusté!

Ils ne veulent plus rien savoir de Stockwell



Le chef allianciste Stockwell Day a vu une partie de ses tourmenteurs demander officiellement sa démission, hier. Huit députés élus sous sa direction ont choisi de désertier son caucus. Dirigés par le député Chuck Strahl (qui tient les feuilles), ces élus soutiennent ne pas tourner le dos à l'Alliance canadienne, mais estiment que M. Day a perdu toute crédibilité. Page A 10

La hausse maximale calculée avant les remises de taxes et les bonis

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

■ QUÉBEC — La loi 170 sera modifiée de façon à ce que la hausse maximale prévue de 5 % de taxes municipales tienne compte des « congés de taxes et bonis » dont les contribuables de plusieurs villes, dont Sillery et Sainte-Foy, profitent actuellement.

La ministre Harel a également insisté en entrevue au SOLEIL, hier, sur le fait que la limite de 5 % ne s'appliquera pas uniquement sur la valeur de la taxe foncière, tel que précisé à l'article 129, mais sur le taux global de taxe uniformisé (TGTU) de chaque municipalité.

En clair, pour les gens de Sainte-Foy cela signifie premièrement que le taux

Un «bar ouvert» critiquent les libéraux

Voir PLAFOND en A 2 >

Le Québec perd son spécialiste des motards

Aucune relève prête derrière Guy Ouellette

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ QUÉBEC — LE spécialiste des motards criminels au Québec, le sergent Guy Ouellette de la Sûreté du Québec, prend sa retraite dans 13 jours. De son propre aveu, le gouvernement et les autorités policières n'ont jamais prévu la relève à celui qui est appelé comme témoin expert dans la plupart des causes qui aboutissent devant la justice.



ARCHIVES LE SOLEIL
Le sergent Guy Ouellette

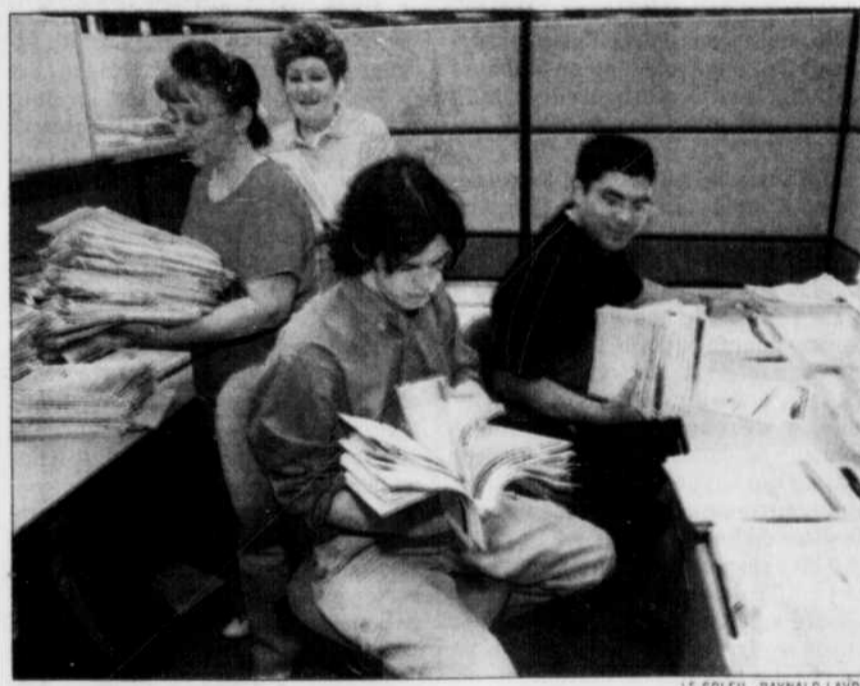
Véritable mine d'or d'informations sur les motards, le policier Ouellette a fait l'une de ses dernières présentations devant les participants au colloque de l'Association des chefs de police des premières nations du Québec, hier, à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec.

Rencontré pendant quelques minutes après son allocution, le policier n'a pas caché son dépit face au manque de planification de ses supérieurs.

Voir MOTARD en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Danseuses sous contrôle Page A 3



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
Le gouvernement a été surpris par l'ampleur de la réponse des Québécois à ses offres d'emploi. Le maximum attendu était de 50 000, mais la région de Québec a presque suffi à elle seule à atteindre cette cible avec 41 000 offres de services.

FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement a l'embaras du choix

90 000 offres de services pour 3500 postes

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC — « Le plus important employeur au Québec a besoin de personnel! » claironnait le gouvernement dans sa publicité accompagnant la campagne de recrutement pour sa fonction publique. Or, le gouvernement aura l'embaras du choix. Pas moins de 90 000 offres de services ont été acheminées au Secrétariat du Conseil du trésor pour combler de 3000 à 3500 des 6500 postes réguliers et occasionnels offerts au grand public.

La première vague du processus d'appel de candidatures, qui vise à recruter des agents de bureau et de secrétariat, des préposés aux renseignements et des techniciens de la faune, de laboratoire et en eau et assainissement, est terminée depuis le 4 mai dernier.

La réponse du grand public a littéralement pris par surprise les autorités du Secrétariat du Conseil du trésor. Les prévisions les plus opti-

mistes faisaient état d'une récolte de 50 000 offres de services à l'échelle de la province pour cette première vague de concours de recrutement. Or, dans la seule région de Québec, 41 000 offres de services ont été reçues.

Selon les estimations du Secrétariat du Conseil du trésor, entre 50 000 et 60 000 Québécois auraient répondu à

Voir CHOIX en A 2 >

VOX POP DU SOLEIL Oui au référendum sur les vidéopokers

MARIE CAQUETTE
Mcaquette@lesoleil.com

QUÉBEC — S'il n'en tenait qu'à la très, très large majorité des 332 personnes qui ont pris part au vox pop du SOLEIL, hier, le Québec devrait se hâter de tenir un référendum sur cette « plaie sociale » que sont les machines à sous (devées avec le temps des machines à dollars)!

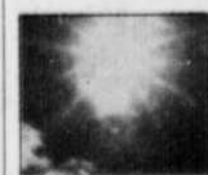
93% des lecteurs qui ont participé à l'exercice favorisent un référendum. Parmi la vingtaine qui s'y opposent, il y a des gens qui veulent aller plus vite encore et abolir cette forme de jeu sans même passer par le référendum...

Voir VIDÉOPOKERS en A 2 >

AUTRES TEXTES

□ Un forum suffira Page A 2
□ Le Nouveau-Brunswick Page A 2

LA MÉTÉO



Maximum 17, minimum 6
Soleil et nuages. Demain: variable. Détails page E 36

Précipitations (à 13h hier)
Ce mois-ci: 18,2 mm Lan dernier: 55,1 mm
Cette saison: 18,2 mm Saison dernière: 55,1 mm

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 137
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700073

Le Québec

Objectifs pas assez ambitieux. Le ministre de l'Éducation, François Legault, a décidé de renvoyer la majorité des 48 cégeps à leurs devoirs, en leur faisant refaire leur plan de réussite.

François Legault Page A 10

Argent

L'économie américaine s'essouffie encore. La baisse des taux d'intérêt s'étendra au Canada. Page B 1

NOUVEAU-BRUNSWICK
53% POUR LE "OUI"
47% POUR LE "NON"

C'EST GRÂCE À L'ARGENT ET AU VOTE ETHNIQUE!



LOTÉRIES VIDÉO AU QUÉBEC

Pas de référendum à l'horizon

Le gouvernement opte pour un « forum public »

L'industrie du vidéopoker promet d'aider les joueurs pathologiques

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de se lancer dans un pari référendaire sur les loteries vidéo. En lieu et place, il convoquera l'automne prochain un « forum public » sur le jeu pathologique.

La victoire, même serrée, des partisans du maintien d'un contrôle étatique sur les vidéopokers au Nouveau-Brunswick a conforté l'opinion qu'avait déjà le gouvernement québécois sur le sujet.

Un vote en faveur du bannissement aurait au contraire ajouté à la pression qui s'exerce sur lui dans ce dos-

sier. Mais puisque ce n'est pas ce qui s'est produit, Québec se contentera de mettre de la chair autour de l'os d'une suggestion lancée par Bernard Landry il y a deux semaines.

L'os, c'est cette idée de favoriser un débat de société sur le fléau du jeu pathologique au Québec. La chair, c'est un projet de tenir un forum public sur le sujet. Ce forum réunirait des parlementaires et une série d'experts de tous les coins de monde.

La ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Agnès Maltais, a confié qu'elle examine la possibilité de convoquer un tel forum cet automne.

« Ce serait un forum avec des experts

et des intervenants du milieu, des gens qui cherchent des pistes de solution, a-t-elle expliqué. On y examinerait, bien sûr, l'idée de prohiber les loteries vidéo, mais je vous rappelle que la plupart des experts sont contre une telle interdiction. »

N'empêche. Ces derniers temps, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer le bannissement des appareils de loterie vidéo du territoire québécois. Le suicide d'un homme aux abords du Casino de Montréal n'a fait qu'augmenter la colère contre les « machines à sous ».

Résumant le trouble général que cette question suscite au sein du gouvernement, le ministre Serge Ménard a

récemment reconnu, en s'en désolant, que l'État est devenu « un petit peu accro » aux revenus générés par le jeu.

Mais il a ajouté qu'il s'en passerait volontiers s'il avait la garantie que le crime organisé ne remplacerait pas les autorités publiques dans l'éventualité où les loteries vidéo étaient déclarées illégales.

Il faudrait aussi pour cela que Québec soit capable de se priver des faramineux profits générés par ces appareils...

La Société des loteries vidéo gère un parc de quelque 15 300 vidéopokers. L'an dernier, elle a permis aux coffres de l'État de s'enrichir de près de 550 millions \$.

■ FREDERICTON — Les camps du Oui et du Non au référendum sur les machines de loterie vidéo au Nouveau-Brunswick ont tous deux promis, hier, d'en faire davantage pour aider les personnes aux prises avec des problèmes de jeu. Le camp du Oui a remporté le référendum avec une mince majorité. Même si le décompte officiel du vote était toujours en cours, hier, les résultats préliminaires démontrent que 53% des 215 000 personnes qui ont voté se sont dites en faveur du maintien, alors que 47% ont voté contre. Le gouvernement provincial et l'industrie du jeu pourront donc continuer à exploiter ces machines et à engranger les profits qu'elles génèrent depuis 10 ans. (PC)

VIDÉOPOKERS Une foule de raisons

Suite de la Une

Nos interlocuteurs avancent une foule de raisons pour motiver la tenue d'un référendum. Les loteries vidéo ou vidéopokers engendrent du gaspillage et des problèmes financiers, surtout parmi les gens pauvres, disent-ils. « Les gens mettent tout leur argent sur les machines ». On signale que la dépendance à ces appareils occasionne des problèmes familiaux ou de santé mentale.

Quelques ex-joueurs, dont certains se sentent encore fragiles, ont pris la peine de manifester leur désir de voir le gouvernement les consulter à ce sujet. Un lecteur s'est aussi déclaré en faveur d'un référendum en souvenir de son frère qui s'est suicidé à cause du jeu. « Ces machines gâchent des vies », « trop de gens se détruisent », dit-on.

Plusieurs craignent aussi pour les jeunes depuis qu'on a rendu l'accès au jeu trop facile.

Quant aux centaines de millions de dollars qui entrent dans les coffres du gouvernement grâce au jeu, ils ne rendent pas le vidéopoker plus moral, estiment certains. On souhaite que l'État trouve d'autres façons que de mainte-

nir ce « fléau », cette « calamité » pour s'assurer ses entrées d'argent.

Pour nombre de nos lecteurs, la position du gouvernement est indécente: d'une part, on sollicite activement le joueur, on l'appâte même pour empêcher des profits; de l'autre, il envoie les victimes du jeu en thérapie... « Le gouvernement fait des joueurs au lieu de faire des citoyens », reproche l'un d'eux. On devrait créer des maisons de jeux centralisés où regrouper ces machines dans les casinos, proposent quelques autres.

Du côté de la vingtaine de lecteurs opposés à la tenue d'un référendum, on a surtout mis de l'avant le devoir de chacun de se contrôler, de se responsabiliser pour justifier cette position. Faudrait-il bannir aussi la boisson, se demande quelqu'un? Certains suggèrent de commencer plus tôt l'éducation des jeunes à ce sujet. On évoque encore qu'il suffirait de corriger des abus et qu'il faut éviter de voir le jeu retomber dans les mains du crime organisé. Enfin, un interlocuteur maintient que ce ne serait pas une bonne idée de se débarrasser du vidéopoker puisque les coûts sociaux demeurent moindres que les profits qu'ils apportent à l'État...

MOTARD Priorité

Suite de la Une

« Ça n'a jamais été une priorité, ça n'a jamais été une vision, ni des politiciens, ni des autorités policières », a-t-il déploré.

Sa véritable retraite, au terme de 32 ans de service, est prévue pour le 9 novembre.

« Mais, dit-il, il y a quatre ans que je n'ai pas eu de vacances. Je ne vois pas pourquoi je ne profiterais pas de l'été qui s'en vient. »

Il a envoyé sa lettre à ses patrons jeudi. « Depuis ce temps-là, mon téléphone n'arrête pas de sonner. Les boss veulent me parler », note-t-il, en sous-entendant qu'un vent de panique est en train de s'installer au ministère de la Sécurité publique.

Guy Ouellette est clair, aucun policier au Canada n'est prêt à prendre sa relève. Ni au sein de la SQ, ni à la GRC, ni dans aucun autre corps de police.

Les motards, il les connaît sur le bout des doigts.

Il fallait entendre sa présentation aux policiers pour en être convaincu. C'est sans regarder ses notes qu'il donne les adresses, les noms et les détails sur chacun. Tout cela, en ignorant qu'il y a une journaliste dans la salle... « C'est la première fois que ça arrive », a-t-il admis plus tard, quelque peu débiné...

Cette présentation était un condensé de celle de trois heures qu'il donne normalement aux gens de loi, policiers, procureurs, etc. Mais les policiers autochtones en ont eu pour leur argent, selon les commentaires recueillis par LE SOLEIL.

PAS DE COURS

Le policier a par ailleurs déploré qu'aucune école de police au Canada ne dispense de cours sur le crime organisé.

« On a transformé notre police en police communautaire. C'est correct », observe-t-il, d'un ton sarcastique. Mais il ne faut pas se surprendre si 300 bandits donnent du trouble à des milliers de policiers...

« Je l'ai tellement dit souvent que ça perturbe le ministre », affirme-t-il. Le message commence peut-être à porter, puisque « la madame de l'école de police veut me voir ».

C'est d'ailleurs à l'Institut de police de Nicolet qu'il fera sa dernière présentation, le 29 mai.

Par la suite, il assure qu'il sera véritablement à la retraite de la SQ. Pas question d'y rester comme consultant, selon lui. « Chaque personne qui va me parler va avoir les affaires internes sur le dos. Ça serait contraire à mes directives... »

CHOIX Employés de plus

Suite de la Une

l'appel du gouvernement. « Il faut tenir compte du fait qu'une personne pouvait faire parvenir plus d'une offre de services », a expliqué Nicolas Girard, l'attaché de presse du président du Conseil du trésor et

Le Secrétariat du Conseil du trésor a lancé un S.O.S. à plus d'une centaine d'employés additionnels

ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique, Sylvain Simard.

L'avalanche d'offres de services a obligé le Secrétariat du Conseil du trésor à lancer un S.O.S. à plus d'une centaine d'employés additionnels pour trier et enregistrer le courrier.

Les fonctionnaires du Trésor ne sont pas au bout de leur peine, car il faudra maintenant s'affairer à préparer la tenue des examens écrits pour tous les candidats qui seront déclarés admissibles. « Il s'agit effectivement d'une logistique impressionnante », a précisé M. Girard en signalant qu'il fallait trouver des salles assez spacieuses partout au Québec, notamment dans la capitale, pour permettre à tous ces candidats de passer leurs examens.

Dans le cas des postes d'agents de secrétariat classe 1 et de techniciens, les examens auront lieu en juin, alors que les candidats pour les postes d'agents de bureau, d'agents de secrétariat classe 2 et de préposés aux renseignements recevront une convocation pour une séance d'examen à l'automne.

La première vague de la campagne de recrutement vise à combler la moitié des 1500 postes réguliers et des 5000 postes occasionnels à pourvoir d'ici le mois 2002. La deuxième vague, qui ciblera particulièrement des postes de professionnel et de

technicien, se mettra en branle dans les prochaines semaines. Deux autres demandes de services sont à l'agenda, d'ici l'automne, pour l'ensemble des postes de fonctionnaires, de techniciens et de professionnels.

En plus de ces grands concours publics de recrutement, les ministères et organismes tiennent régulièrement, par les temps qui courent, des appels de candidatures pour combler certains besoins spécifiques.

À l'Assemblée nationale, hier, le chef libéral, Jean Charest, a dénoncé le gouvernement pour le peu de place faite aux jeunes dans la fonction publique. De 18% en 1993, la proportion de jeunes dans les ministères et organismes a chuté à 6,9% l'an dernier.

Jean Charest a vilipendé le Conseil du trésor pour le traitement accordé à plus de 5000 occasionnels, dont beaucoup de jeunes, qui ont été écartés des concours réservés destinés aux employés à statut précaire. Il a

Jean Charest a vilipendé le gouvernement pour le peu de place faite aux jeunes

aussi fait état de la réduction de 40% du budget du ministère de l'Industrie et du Commerce pour les emplois d'été et les stages dans la fonction publique.

Le ministre Sylvain Simard a répliqué que, depuis les deux dernières années, 60% des personnes nouvellement embauchées avaient moins de 35 ans.

Il a dit croire également que, parmi les 90 000 offres de service, il devait y avoir une bonne proportion de membres de la jeune génération.

Quant aux 5000 occasionnels exclus des concours réservés, ils seraient plutôt 4000 et les jeunes de moins de 30 ans ne représenteraient que le quart de ce groupe, a tenu à corriger le Conseil du trésor.

PLAFOND Budget

Suite de la Une

de taxe qui a été ramené de 1,21 \$ à 1,04 \$ lors du dernier budget sera redressé à 1,21 \$.

De plus, la limite d'augmentation de 5% ne sera calculée ni sur le montant actuel de la taxe foncière, ni sur le montant corrigé, mais bien sur le taux global de taxe uniformisé qui comprend toutes les taxes et les tarifs (déneigement, eau et vidanges). À Sainte-Foy, le taux de la TGTU est actuellement de 1,62 \$ du 100 \$ d'évaluation.

CALCULS À FAIRE

Le Comité de transition devra effectuer les mêmes calculs pour chacune des 13 villes de la Communauté urbaine, lors de la préparation du budget de 2002. Le projet de loi implique aussi l'adoption de règlements obligeant les comités de transition à émettre des comptes de taxes détaillés permettant à chaque contribuable de savoir quelle est la part de cette facture qui constitue la récupération pour les années antérieures et quelle est la hausse de taxe réelle-

ment attribuable à la création de la ville nouvelle.

En imposant ces modifications, la ministre a écarté la proposition formulée par le maire Jean-Paul L'Allier qui suggérait tout bonnement qu'on établisse les budgets de la ville nouvelle en utilisant l'exercice 2000 comme base de calcul.

Le critique libéral Roch Cholette a dénoncé l'improvisation du gouvernement qui plante aujourd'hui un véritable « bar ouvert » en matière de taxes municipales après avoir promis qu'il n'y aurait pas de hausse et même des baisses pour la majorité des contribuables, lors du débat sur son projet de loi.

La mairesse de Sainte-Foy, M^{me} Boucher, a dénoncé ces modifications comme « odieuses et bien loin des promesses qui ont été faites de permettre aux contribuables de chaque ville de profiter de leurs surplus à leur guise et d'être responsables de leur dette ».

« La Ville de Québec qui a également bouclé son budget avec un surplus après avoir vendu des immeubles et touché des millions de subventions en cours d'année sera-t-elle soumise aux mêmes dispositions? » s'interrogeait M^{me} Boucher. La mairesse nous a accordé une entrevue téléphonique alors qu'elle revenait à Québec à bord du train de Via, après avoir participé à l'émission Lisa de Radio-Canada, hier midi.

LE SOLEIL POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	844-4444
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

RÉFLEXION

On peut communier même avec la mort.

André Malraux

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 9
Pierre Champagne	4
Le Québec et le Canada	10 à 15
Décès	14
Le Monde	16
Opinions	17
CAHIER B	
Argent	1 à 8
Bourses	4 à 7
EXTRA	
Dominique Bertrand	2
Oiseaux et compagnie	3
Tourisme	4
Arts et spectacles	5 à 12
Télévision	6 et 7
Votre agenda	13
Diversité	14 et 15
Annonces classées	16 à 22
Sports	22 à 35
Statistiques	24 à 26
François Gagnon	32

C'ÉTAIT HIER

1990 — Un dépôt de pneus prend feu à Saint-Amable.

1930 — Découverte d'uranium dans une mine de l'Ontario. L'élément radioactif sera utilisé pour la fabrication des bombes atomiques qui seront lâchées sur Hiroshima et Nagasaki.

1929 — Première remise d'Oscars à Hollywood.

1889 — Une conflagration détruit une centaine de maisons à Québec.

loto-québec résultats

PANCO

Tirage du 2001-05-15

01 02 03 04 12 988 8021

20 27 28 29 36

37 39 43 45 54

55 56 57 63 68

Tirage du 2001-05-15

NUMERO: 601871

Le jeu doit rester un jeu

LES MONTAGNES d'enchères de billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette table et la table officielle de L.C. (voir règlement à l'adresse: L.V.A. LE JEU DES BILLES DE LOTÉRIE)

P E T I T E
tailles 5 pieds quatre et moins

LE CAPRI
COTON STRETCH 69.⁹⁵

C'est le pantalon numéro un de l'été offert dans une longueur parfaite sur la jambe, pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins, en exclusivité chez Simons. Coton-lycra confort stretch, noir, blanc, beige, marine. 2 à 16. Reg. 85.00*

la maison
simons

QUÉBEC PLACE ST-JOY • GALERIE DE LA CAPITALE • VILLE-QUÉBEC • MONTRÉAL 877 RUE STE-CATHERINE O • SHELBOROUGH CARREFOUR DE LESTER

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Mon hôtel à Montréal

GOUVERNEUR HÔTEL

1-888-810-1111
www.gouverneur.com

pour les affaires...
pour le plaisir!

EAU CONTAMINÉE À SHANNON

Le taux de cancer n'a pas augmenté entre 1984 et 1998

DOMINIC MAURAS
DMauras@lesoleil.com

MONTREAL — La consommation d'une eau contaminée au trichloréthylène (TCE) — un produit potentiellement cancérogène — par une partie de la population de la municipalité de Shannon n'a pas eu d'incidence sur les cas de cancer dans cette municipalité entre 1984 et 1998.

Une étude de recensement des types de cancer réalisée par la Direction de la santé publique de Québec — dont LE SOLEIL a obtenu les conclusions — révèle que les « taux standardisés de cancer dans la population de Shannon sont comparables à ceux du reste de la province durant cette période ».

Le hic, c'est que cette étude ne couvre pas les deux dernières années.

On a, pour la première fois, découvert du TCE dans le réseau d'aqueduc de Valcartier, le 24 octobre 1997.

« Il n'y a pas plus de cas de cancer à Shannon qu'ailleurs au Québec », affirme catégoriquement l'auteur de l'étude, le D^r Benoît Lévesque.

La découverte de fortes concentrations de TCE dans l'eau de quelques puits de résidents de Shannon, en début d'an-



La découverte de fortes concentrations de TCE dans l'eau de quelques puits de résidents de Shannon, en début d'année, avait semé tout un émoi dans la petite localité.

née, avait semé tout un émoi dans la petite communauté au nord de Québec.

Il a été démontré que le TCE provient de « panaches » de contamination de la nappe phréatique situées sur des terrains avoisinant la base militaire de Valcartier.

MÉTHODOLOGIE

« Nous avons consulté les données du fichier des tumeurs au ministère de la Santé pour la période comprise entre 1984 et 1998. Pour obtenir des résultats précis et avoir des taux de cancer standardisés, on a dû les analyser en fonction de la structure d'âge de Shannon. On a ensuite comparé avec le reste du Québec et il n'y a absolument rien d'alarmant », a conclu le D^r Lévesque.

« On a aussi étudié les cas de cancer potentiellement reliés au TCE — dont la leucémie, le cancer du col de l'utérus et du rein — chez les personnes qui habitent dans la zone de contamination et il ne semble y avoir aucun problème là non plus », a-t-il ajouté.

Pour réaliser cette partie d'étude, la DSP a dû obtenir des hôpitaux de la région de Québec les adresses des personnes ayant été traitées pour ces types de cancer.

Selon le D^r Lévesque, certains hôpitaux tardent encore à livrer ses informations, « à cause de problèmes d'archives », précise-t-il.

La DSP aimerait bien compléter cette portion d'étude avant de livrer les détails des résultats au Comité de citoyens de Shannon.

Le D^r Lévesque ajoute que la DSP fera éventuellement un suivi pour la période 1998-2000 afin de vérifier si la même tendance se maintient.

La présidente du comité de citoyens de Shannon, Marie-Paule Spitzer, n'a pu être jointe. Par contre, l'ancienne présidente, Lucie Laplante, qui était en fonction au moment de la crise en février, a rejeté le rapport de la DSP du revers de la main. « En réunion avec la DSP, on a déposé sept rapports provenant d'universités américaines qui prouvent que le TCE est cancérogène. Ça prend tout un culot pour arriver avec un document comme celui-là », juge-t-elle.

Le gouvernement fédéral étudie quatre scénarios

DOMINIC MAURAS
DMauras@lesoleil.com

MONTREAL — Pour solutionner une fois pour toutes les problèmes de l'eau potable de Shannon, le ministre de la Défense, Art Eggleton, étudie présentement quatre nouveaux scénarios d'approvisionnement en eau, a appris LE SOLEIL.

Selon une étude de la firme Roche datée du 8 mai dernier et consultée par LE SOLEIL, des ingénieurs proposent d'abord la construction d'une « filière de traitement des eaux du réseau actuel », au coût de 3 millions \$.

Actuellement, deux puits — P-2 et P-4 — suffisent pour alimenter la base de Valcartier. En été, jusqu'à 13 000 personnes y puisent leur eau potable. Pour filtrer cette eau, on utiliserait, moyennant 3 millions \$, des « filtres au charbon activé ». Environ 14 mois seraient nécessaires pour implanter un tel système.

En deuxième lieu, les consultants proposent de creuser un nouveau puits d'alimentation à partir de la nappe phréatique dans un secteur un peu plus au nord de la garnison, dans un secteur qui n'a pas connu d'activités industrielles. Facture: 7,5 millions \$. Durée des travaux: deux ans.

Pour le même prix, Roche propose aussi de faire construire une usine de traitement flambant neuve, permettant à Shannon et à la base de Valcartier de s'approvisionner à partir des eaux de surface de la rivière Jacques-Cartier. Cela prendrait environ un an et demi avant de boire le premier verre d'eau.

Finalement, Roche avance la possibilité d'un branchement avec le réseau de la Ville de Québec. C'est le scénario le moins coûteux — 2,5 millions \$ — mais il y a un hic: la Ville de

NOUVEAUX SCÉNARIOS À L'ÉTUDE		
Scénarios	Coûts:	Délais
A Filière de traitement du réseau actuel	3,0 M\$	12 à 14 mois
B Nouveau puits au nord	7,5 M\$	24 mois
C Approvisionnement dans la rivière Jacques-Cartier	7,5 M\$	18 mois
D À même le réseau de la ville de Québec	2,5 M\$	10 à 12 mois

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Québec n'aurait pas la capacité de desservir le réseau, selon l'officier Michael Hodgson, ingénieur environnemental à la base de Valcartier.

Dans le rapport, Roche émet des réserves sur les chances de réussite d'une négociation avec la Ville de Québec sur le dossier d'un branchement supplémentaire, étant donné la conjoncture politique, soit les fusions municipales.

Enfin, les dirigeants de la base de Valcartier craignent que Québec veuille imposer une taxe d'eau.

LE MAIRE DE SHANNON RÉAGIT

Le maire de la municipalité de Shannon, Clive Kiley, a rencontré M. Eggleton vendredi pour discuter du financement d'un réseau d'aqueduc et d'un système d'approvisionnement en eau potable pour ses citoyens.

Le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano et la présidente du Conseil du trésor, Lucienne Robillard, mettent activement la main à la pâte pour faire avancer le projet. Le ministre québécois de l'Environnement devra aussi contribuer financièrement.

Art Eggleton a promis « des nouvelles » d'ici le 22 mai.

AQUEDUC DE 21 MILLIONS \$

Un aqueduc pour tous les citoyens de Shannon coûterait 21 millions \$. Ce nouveau réseau irait de pair avec l'aménagement d'une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable.

Pour obtenir l'aqueduc, Shannon aimerait profiter du programme d'infrastructures, sans toutefois payer sa quote-part.

« Pas question de payer pour une contamination dont on est les victimes », insiste le maire Kiley.

Parmi les options mises de l'avant par Roche, le maire de Shannon, Clive Kiley, favorise l'option D, soit le branchement avec Québec. Par contre, il ne rejette aucune option du revers de la main, puisque la Défense nationale estime qu'elles servent les intérêts de Shannon.

« Le commandant du 5^e GSS (Valcartier) a assuré le maire de Shannon que les débits nécessaires pour alimenter les résidences de la zone contaminée sont inclus dans nos calculs », dit Michael Hodgson, de la base de Valcartier.



Le Folichon, le seul bar de danseuses nues non contrôlé par les motards criminels, a été victime d'un incendie, en décembre 1995.

228 bars sur 229

Les motards criminels contrôlent même les danseuses nues

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le Québec compte aujourd'hui 229 bars de danseuses nues. De ce nombre, 228 sont contrôlés par les motards criminels.

La seule exception est bien connue des gens de Québec. Il s'agit du Folichon, à L'Ancienne-Lorette, que son propriétaire a toujours réussi à soustraire aux bandes criminelles. Cela ne l'a pas empêché d'être incendié une fois ou deux, a toutefois commenté hier le sergent Guy Ouellette, spécialiste des bandes de motards criminels à la Sûreté du Québec.

Devant les participants au colloque de l'Association des chefs de police des premières nations du Québec, à l'hôtel Loews Le Concorde, il y est même allé d'une blague, à savoir que c'était le seul bar où ils ne pouvaient se rendre en soirée, sinon tout le monde saurait que ce n'était pas pour le travail!

ANODIN, UN CLUB ?

Le policier a enlevé leurs dernières illusions à ceux qui croyaient encore que ça pouvait être anodin, un club de danseuses.

Il y a environ 5000 danseuses nues au Québec, selon lui.

De ce nombre, environ 300 « font du renseignement » pour les mecs qui les contrôlent. « Les plus belles », souligne le policier.

Leur rôle est de débusquer le commerçant (de stupéfiants) de la place, ainsi que tous les petits messieurs

bien ordinaires qui ont des problèmes dans leur vie. Problèmes d'argent, problèmes avec « leur p'tite madame... ».

Une fois repérés, ces hommes se font offrir de l'aide. On prête de l'argent à un tel, on lui règle ses problèmes de femme, et le voilà dans l'engrenage.

« Toi, t'es électricien, tu vas venir nous brancher nos serres hydroponiques. Pis, toi, t'es policier, tu vas nous sortir du stock du CRPQ (Centre de renseignement policier du Québec). C'est comme ça qu'ils s'insèrent », affirme Guy Ouellette.

Quant au trafic de la place, il n'a pas beaucoup de choix. « Ou tu vends pour nous, ou tu te ramasses sur la CSST », blague le policier. À moins que ce ne soit: « Ou tu vends, ou tu meurs... » L'infiltration de ces endroits est donc hautement stratégique pour les policiers.

Aux agents qui l'écoutaient religieusement, le sergent a refilé au passage l'adresse du siège social des danseuses, le 4149, Amiens, à Montréal-Nord, ainsi qu'une liste (non exhaustive) d'agences: Aventure, Gloria, Inter-Club, René, Sensation...

Les danseuses n'ont constitué qu'une petite partie d'une longue présentation sur les motards. Le policier a malheureusement dû écourter à la fin, par manque de temps. De toute évidence, son auditoire en aurait pris davantage.



Le sergent Guy Ouellette

La correction de la vision au laser

La technologie de l'avenir maintenant accessible

EXAMENS D'ÉVALUATION SANS FRAIS

Prix à partir de **899\$** par oeil

La clinique d'expérience!

Des milliers de chirurgies effectuées

Soirées d'information: 23 mai à 19 h

Inscrivez-vous

www.laser.ca

Dr Ghislain Boudreau, ophtalmologiste

Dr Dominique Meyer, ophtalmologiste

LASER VISUEL DE QUÉBEC

Pavillon JEFFERY HALE 683-7999

Pintendre jongle toujours avec les porcheries

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

PINTENDRE — La Ville de Pintendre restreindra éventuellement l'implantation de futures porcheries au seul secteur est de son territoire. C'est là l'essence d'un projet de règlement proposé par le maire Albert Lachance qui est à faire son bonhomme de chemin dans l'appareil administratif de la municipalité voisine de Lévis.

« La question de réglementer ou de restreindre les activités agricoles cause souvent beaucoup d'émoi. Il s'agit d'un sujet délicat qui doit être analysé avec minutie. Il ne s'agit surtout pas d'un sujet qui doit être utilisé pour des fins de capital politique. Dans la mesure où j'ai décidé de ne pas solliciter de nouvelles fonctions dans la vie publique municipale à l'expiration de mon mandat comme maire en novembre prochain, il m'est apparu important de poser un geste manifestant clairement ma préoccupation sur la qualité de vie de nos concitoyens et le respect de nos producteurs agricoles », a expliqué le maire Lachance.

Le projet de règlement du maire établit deux catégories de porcheries, soit les petits projets de 50 unités animales ou moins, et les autres plus importants. Selon les dispositions de sa réglementation, ces projets plus importants ne pourraient être développés qu'à l'est de la route Mgr-Bourget, dans l'axe des rangs des Ruisseaux et Plaisance. En l'occurrence à l'extrémité du territoire agricole de Pintendre, dans le secteur le plus éloigné de la zone urbanisée de la ville. Les petits projets pourraient être construits plus près de la zone urbaine, mais obligatoirement à l'est du territoire municipal.

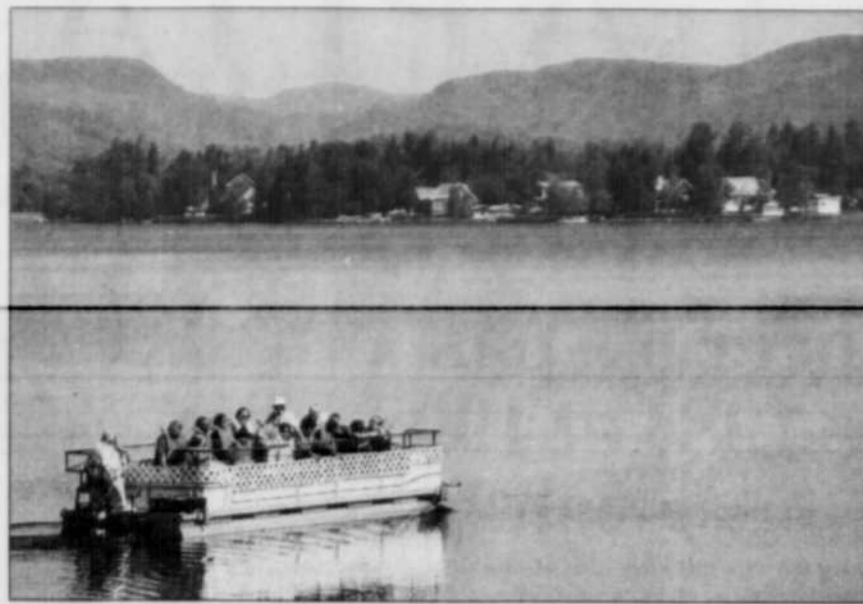
La zone comprise entre les rangs Plaisance et des Sables, au sud-est de la municipalité, serait également interdite aux porcheries, parce que « reconnue pour sa fragilité », a dit M. Lachance.

Dans les propos du maire apparaît sa sensibilité aux événements qui ont notamment marqué la construction, dans le rang Plaisance, de la maternité de 1300 truies de B.E.L. Porcs, une filiale d'Alfred Couture Ltée, de Saint-Anselme. Des événements qui ont pris la forme d'une levée de boucliers sans précédent à Pintendre, de résidents et d'écologistes. « Je souhaite que le comité consultatif d'urbanisme tiende des séances de travail pour bonifier un projet de réglementation ayant pour objectif de concilier les besoins des producteurs agricoles et la protection de nos concitoyens », a souligné le maire Lachance.

Une réglementation du genre de celle que propose le maire a déjà été descendue en flammes à Pintendre. C'est en juin, vraisemblablement à l'occasion de la première séance du mois, que le nouveau projet de réglementation du maire connaît l'épreuve du crible du conseil et du débat public.

Pour l'heure, un seul projet porcin concernant Pintendre est à l'étude à la Direction régionale du ministère de l'Environnement. Il s'agit de celui de l'entreprise Les Élevages Saint-Patrice inc., qui se propose de construire deux bâtiments, l'un destiné à des verrats et l'autre devant servir de quarantaine. L'endroit choisi se situe à l'extrême sud de la municipalité, au-delà du rang des Sables, et il est prévu que sa voie d'accès soit reliée à la route du Président-Kennedy.

De diverses sources non confirmées, qui y voient un enjeu local de la campagne municipale de la grande ville de Lévis à l'automne, au moins un autre projet porcin est en devenir à Pintendre.



Le lac présente des signes prématurés de vieillissement, causés par l'urbanisation rapide des alentours.

Le lac St-Charles vieillit

Aucun danger pour l'humain, mais on ne peut pas en dire autant pour les truites

JEAN-SIMON GAGNÉ
JSGagne@lesoleil.com

■ QUÉBEC — L'eau du lac Saint-Charles, qui approvisionne le réseau d'aqueduc de Québec, est-elle au-dessus de tout soupçon? Si vous êtes un humain, vous pouvez dormir sur vos deux oreilles. En revanche, si vous êtes une truite, nous vous adressons nos plus sincères condoléances.

Les lacs vieillissent, un peu comme les humains. À la fin, au terme d'un processus qui peut prendre des dizaines de milliers d'années, ils finissent par se remplir de sédiments et de matières organiques, jusqu'à ressembler à des tourbières. Le lac Saint-Charles, dont une partie a été créée artificiellement par un barrage, il a quelques décennies, ne fait pas exception. Sauf que le plan d'eau présente des signes prématurés de vieillissement, causés par l'urbanisation rapide des alentours. Et si la santé humaine n'est pas menacée, il n'en va pas de même pour la faune et la flore. Parlez-en aux truites mouchetées, victimes des faibles concentrations d'oxygène contenues dans l'eau. Quant à la truite grise, mieux vaut ne pas y penser...

La faute à qui? À tout le monde et à son père. Oncle Alphonse, qui arrose copieusement sa pelouse d'engrais chimique, contribue au phénomène. Même chose pour tante Adèle, qui coupe tous les arbres de son terrain pour s'assurer une vue imprenable sur une petite baie. À cause d'eux, les sédiments et la matière organique se retrouvent en plus grandes quantités dans le plan d'eau. En 1998, une thèse de maîtrise soutenue à l'Université Laval par le biologiste Stéphane Légaré estimait même qu'il était en train de franchir « le dernier stade de vieillissement ». À la suite d'une manchette du *Journal de Québec*, hier, le biologiste a cependant précisé « que le lac Saint-Charles est un écosystème (...) sensible aux actions humaines, mais [qu'il] ne présente pas une source d'inquiétude quant à la qualité de ses eaux pour fins de consommation ».

« Il faut s'assurer que les actions humaines ne viennent pas accélérer le processus naturel, affirme Michel Lagacé, directeur du service de l'Environnement de la Ville de Québec. Le lac Saint-Charles, il faut en prendre soin comme d'un petit bébé que l'on ne quitte pas des yeux. » Tout en confirmant le diagnostic de vieillissement préma-

turé, le directeur suggère de remettre les choses en perspective. « Il s'agit d'un processus de plusieurs centaines d'années. Pour l'instant, on ne constate pas de détérioration massive. La situation n'est pas alarmante, mais il faut garder l'œil ouvert. »

Selon M. Lagacé, la Ville de Québec a consacré beaucoup d'efforts pour aménager le pourtour du lac, où elle possède de nombreux terrains. « Il y a quelques années, on retrouvait toutes sortes d'installations sur les terrains de la Ville, rappelle-t-il. Des gens installaient même des piscines sur nos terrains! Nous nous sommes réappropriés les lieux. Nous avons chassé l'intrus. Des arbres ont été plantés, une partie des berges a été stabilisée, le saccage a pris fin. Mais la Ville de Québec ne contrôle pas tout. À Lac-Saint-Charles, il a encore des gens qui sèment de la pelouse juste au bord du lac, que voulez-vous que l'on fasse? »

Plus que la qualité, c'est la quantité d'eau qui commence à poser un problème. Surtout en été. Pour assurer un débit minimal dans la rivière Saint-Charles, la Ville doit jouer avec le niveau du lac. L'an dernier, le « déficit » du plan d'eau atteignait 60 centimètres, au creux de l'été. Ce qui conduit François Morneau, le président de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL), à s'inquiéter pour l'avenir. « Ce qui nous préoccupe, c'est le vieillissement accéléré du lac à cause de l'urbanisation. Normalement, il faut plus de temps pour en arriver à une situation semblable. La Ville de Québec a fait des efforts, mais on ne peut pas rattraper en un clin d'œil des années de gestion délinquante. Il faudra que tous les acteurs impliqués s'assoient ensemble, pour gérer l'eau de l'ensemble du bassin versant. »

À terme, conclut M. Morneau, ce n'est pas l'eau potable de la Ville qui est menacée, mais bien un écosystème. « On continuera d'avoir de l'eau, mais à quel prix? Avec quel impact sur l'environnement? »

BEAUPORT

Un conseiller tassé

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

BEAUPORT — Le conseiller Fernand Trudel, de Beauport, claque la porte du Renouveau municipal parce qu'il doit « se tasser » pour laisser sa place à son chef Jean-Paul Michaud, lors des élections du 4 novembre.

Amer, le conseiller explique au SOLEIL qu'il est peine perdue pour lui de se présenter contre Jean-Paul Michaud, « un des poteaux de Jean-Paul L'Allier », lors de l'assemblée de nomination prévue dans quelques semaines.

Fernand Trudel a été élu pour la première fois au conseil de Beauport en 1996. Il était alors membre de l'équipe de l'Union municipale de Beauport du candidat à la mairie Jean-Paul Michaud. Son chef a été battu par Jacques Langlois, mais lui et quatre autres conseillers de l'Union municipale ont été élus.

« J'ai travaillé avec acharnement pour mon parti. J'étais un des signataires de la charte du Renouveau municipal récemment, lorsque nous avons décidé de suivre notre chef, dans cette formation », raconte le conseiller.

M. Trudel a espéré être à nouveau candidat dans son quartier pour le Renouveau municipal lors de l'élection du 4 novembre. Or, son chef Jean-Paul

Michaud a décidé d'être candidat dans le même district, plutôt que de faire à nouveau face à Jacques Langlois dans l'ancien Giffard comme on s'y attendait.

« Ils m'ont donné une tape dans le dos en me disant de me présenter à la convention, mais je ne suis pas dupe de ce procédé », confie le conseiller qui se sent « tassé » et préfère poursuivre comme indépendant.

Le conseiller qui cédera sa place à Jean-Paul Michaud, lors de l'élection, jure qu'il ne travaillera pas comme organisateur de cette formation. « J'ai un excellent bilan et j'ai fait la preuve que je pouvais bien servir les citoyens. Des investissements de 1,5 million \$ dans mon quartier, même si j'étais dans l'opposition », raconte fièrement le nouveau retraité de la CSST qui prévoyait consacrer tout son temps désormais à la politique municipale.

Le dossier dont il est le plus fier: la contestation du projet de dépotoir à neige, en 1998. Le projet original était de 550 000 \$. À la suite de son travail de mobilisation, plus de 1000 citoyens sont venus signer le registre en pleine canicule pour bloquer cet emprunt. Le programme d'aménagement d'un dépotoir à neige a finalement été réalisé pour la moitié du budget prévu, à la suite du règlement intervenu récemment.



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com

Le Petit Séminaire de Québec

Qui aurait pu prédire qu'un jour, non seulement les jeunes filles pourraient fréquenter le Petit Séminaire de Québec, mais que ce noble établissement serait ensuite dirigé par une femme? Dans le temps où j'étais pensionnaire et que j'y apprenais mes éléments latins (rosa rosa rosam) il n'y avait pas une seule fille dans la place, sauf celles que nous appelions les nymphes, c'est-à-dire les jeunes préposées au ménage, et le Petit Séminaire était dirigé par un monseigneur, qui était, si mes souvenirs sont encore bons, le frère d'un dénommé Jean Lesage qui, lui, ne pensait pas encore à se présenter comme chef du Parti libéral du Québec et encore moins comme premier ministre de la province.

Depuis deux ans cependant, le Petit Séminaire de Québec est dirigé par une femme, Claudette Forget, qui, selon mes renseignements est en train de révolutionner l'enseignement dans ce haut lieu de savoir comme jamais le clergé n'avait su le faire depuis 300 ans. M^{me} Forget, qui avait auparavant dirigé de « main de maîtresse » le collège de Lévis a succédé, il y a deux ans, à l'abbé Louis Bouchard. En tout cas, les profs du Petit Séminaire sont enchantés.

Alors si une femme peut faire mieux qu'un évêque ou qu'un prélat domestique, peut-être faudrait-il que la curie romaine le sache. Imaginez ce que ferait une femme de la trempe de M^{me} Forget si elle était... pape. Elle ou toute autre femme d'envergure. Mary Lamontagne par exemple. Il me semble que cela ferait le plus grand bien aux sclérosés de la religion catholique. Mais je rêve. Pour les cardinaux et nos évêques, les femmes n'ont pas assez, comment dire, de « rayonnement intellectuel » (pour utiliser un mot à la mode au SOLEIL ces jours-ci) pour être même vicaire ou aumônier. Alors avant qu'elles ne deviennent pape.

Vers le Grand Nord

Si je vous parle de la directrice du Petit Séminaire de Québec c'est que je l'ai rencontrée lundi midi, dans la salle à manger de l'hôtel Clarendon, où s'étaient réunis une cinquantaine de jeunes étudiants du Petit Séminaire de Québec, leurs parents et leurs professeurs, pour souligner le départ de 27 jeunes garçons et de 17 jeunes filles vers la Basse-Côte-Nord, en bateau. Un voyage organisé par leur prof d'histoire, Normand Bolly. Un voyage qui a pour but de faire connaître à ces jeunes citadins un autre monde de chez nous. Celui des pêcheurs de crabes, des icebergs et des aurores boréales; celui des Montagnais, des Naskapis et des Inuit. Celui de Harrington Harbor, de Tête-à-la-Baleine et de l'île d'Anticosti. Ils se sont embarqués, mercredi midi, sur « Le Relais Nordiques », un cargo mixte de 128 pieds de long qui peut aussi transporter environ 70 passagers. Évidemment les cabines et les toilettes (dans le corridor) ne sont pas mixtes. Quatre adultes enseignants sont du voyage; deux femmes et deux hommes. La croisière dure sept jours et des travaux scolaires sont au programme pour ne pas prendre du retard dans les matières enseignées. Non mais quel magnifique voyage. Le genre de voyage qu'on ne fait qu'une fois dans la vie. Ces jeunes iront évidemment en Europe, aux États-Unis et même en Chine et en Inde, mais la Basse-Côte-Nord a tant à offrir et à si bas prix. Le coût? 600 \$ tout compris même les taxes et le service. Tous les repas aussi. Une croisière qui coûte normalement plus de 1000 \$.

Femmes de mérite



Il y a quelques jours se tenait, au Centre des congrès de Québec, le gala-bénéfice des Femmes de mérite 2001 organisé par le YWCA de Québec. Lorsque j'avais annoncé cet événement, le 15 janvier, j'écrivais trouver regrettable que les femmes s'obligent encore à ce genre de féminisme (un concours pour les femmes seulement) alors que tous les concours du genre sont accessibles autant aux femmes qu'aux hommes... ce qui devait me valoir évidemment plus de pots que de fleurs. J'avais alors promis à Ginette Defoy, la directrice du Y, que je publierais cependant avec plaisir la photographie de toutes les gagnantes. Je tiens promesse. La voici cette photographie. Dans l'ordre, en avant: Mary Lamontagne, Michelle Paradis, Lyse Boivin-Matton, Francine Roberge, Stéphanie Trudel et Anne-Marie Leclerc. Derrière: Hélène Despierrier, M^{me} Édith Deleury, Andrée Ruest, Lise Julien et M^{me} Anne Couture.

Coups de SOLEIL

□ Jocelyne Rouleau, présidente-fondatrice de La Boîte à bijoux de Sillery prononcera une conférence traitant de l'évolution du diamant et expliquera comment bien choisir le diamant de vos rêves, aujourd'hui, à 17h. au Musée de la civilisation. Pour réserver: 643-2158.

□ La ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, et ministre responsable des aînés, Linda Goupil, sera présente à l'inauguration du 8^e Salon de la maternité-paternité et des enfants, le jeudi 17 mai, au Mégaparc des Galeries de la Capitale.

□ Il y aura un marché aux puces au pavillon des sports de Loretteville du 19 au 20 mai dont tous les revenus serviront au financement des 35 organismes auxquels vient en aide le Conseil Montcalm des Chevaliers de Colomb. Info: Robert Chantal, 842-7650.

MAKI-SUSHI
Les mercredis midi seulement
11 95\$ EN REPAS COMPLET
Montego RESTO-CLUB
1460, AV. MAGUIRE, SILLERY
688-7991

C'est plus qu'une émotion, c'est une PASSION
ecco
Collection «COSMO»
Nubuck huilé avec doublure en néoprène. Semelle absorbant les chocs.
les pieds sur terre
chaussures de marche homme et femme
PLACE DE LA CITÉ 650-9136

Le juge insiste sur les besoins d'une thérapie pour un chauffard

QUÉBEC — Un homme de 43 ans, qui a tenté de foncer avec son auto sur deux des enfants de sa conjointe, devra entamer une thérapie pour régler son problème d'alcool dans les cinq jours.

Il s'agit de l'une des conditions imposées par le juge Narcisse Proulx pour permettre à l'accusé de reprendre sa liberté. En plus de signer un engagement personnel de 2500 \$, l'homme a dû déposer son permis de conduire, et par conséquent, interdiction lui est faite de conduire tout véhicule.

Les deux adolescents de 16 et 17 ans n'ont pas été frappés et la voiture s'est arrêtée dans la clôture mitoyenne avec le terrain voisin. La boisson est fortement en cause, a précisé le procureur de la Couronne, M^r Jean-Robert Nadeau. Les incidents sont survenus sur le boulevard Bastien, à Loretteville.

La relation entre l'accusé et la mère des enfants n'était pas à son meilleur au moment des incidents. La femme est venue raconter au tribunal que, la veille, elle et son fils aîné, ont sorti l'accusé de la maison. « On l'a assis sur le patio. On lui a dit de reprendre ses esprits. Je ne voulais plus le voir », a précisé la mère.

Hier, au moment de l'enquête sur remise en liberté, la femme était revenue à des sentiments meilleurs envers celui qui est son conjoint depuis cinq ans. Elle s'est dit prête à le reprendre à la maison. Le plus vieux des enfants, sur qui l'accusé a foncé, ne s'opposait pas non plus au retour de son beau-père à la maison.

L'homme, dont on doit taire le nom afin de protéger l'identité des deux présumées victimes d'âge mineur, fait face à cinq accusations, dont celle d'avoir refusé de passer le test de l'ivresse. S'ajoutent les accusations de conduites dangereuses et deux chefs de voies de fait sur les adolescents.

L'accusé a été condamné dans le passé à six reprises de conduites avec les facultés affaiblies. D'où l'importance pour le juge d'imposer une thérapie. G.B.

Quatre amis des Rock Machine vers la prison

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

QUÉBEC — Quatre trafiquants de drogue, membres d'une cellule associée à Fred Faucher, le chef des Rock Machine/Bandidos, ont choisi de renoncer à leur procès et de reconnaître leur culpabilité aux nombreuses accusations portées contre eux.

Gérald Gagnon, 36 ans, de Sainte-Anne-de-Beaupré, est considéré comme le chef de la cellule. Les deux accusations de trafic de cocaïne, de production de marijuana, de complot pour faire le trafic de marijuana et de trafic de cette substance lui valent 65 mois de pénitencier.



Gérald Gagnon

Gagnon est mêlé aux activités des Rock Machine depuis plusieurs années. Il a participé à l'événement qui a lancé la guerre des motards. On se rappellera qu'en janvier 1996, les Rock se sont attaqués à une piquerie gérée par les Hell's Angels, rue de la Reine dans la basse-ville. À cette occasion, Glenn Cormier avait été battu à coups de bâton de baseball et la piquerie avait été incendiée. Cormier est décédé quelques jours plus tard.

Dans cette histoire, Gagnon a reconnu en mai 1998 sa culpabilité à l'accusation de complicité après le fait dans homicide involontaire. Ce qui lui avait valu deux ans moins un jour de prison.

La preuve de la Couronne repose surtout sur l'écoute électronique. De cette façon, il a été possible d'établir que Gagnon avait des liens étroits avec le chef Fred Faucher et le numéro deux de l'organisation, Marcel Demers.

Mario Dallaire, 43 ans, a été condamné à 33 mois de prison après avoir plaidé coupable à cinq accusations, soit celle de complot pour faire le trafic de cocaïne, et quatre fois le trafic de cocaïne. À trois occasions, Dallaire a vendu une petite quantité de drogue à un agent double. Les deux autres membres de la cellule condamnés à deux ans de prison sont Guy Descarreaux, 39 ans, et Serge Richard, 28 ans.

Les quatre vendeurs de drogue qui viennent de prendre le chemin du pénitencier ont été arrêtés au début de décembre, alors que l'Escouade régionale mixte portait un grand coup aux Rock Machine en arrêtant 15 personnes, dont le chef Fred Faucher.

SAINTE-MARIE

Nouveau pont contesté

MARC SAINT-PIERRE
MSiPierre@lesoleil.com

■ LÉVIS — Au grand dam du Comité de citoyens de Sainte-Marie de Beauce et du Giram, le ministère des Transports a été autorisé par celui de la Culture à réaliser son projet de nouveau pont à Sainte-Marie.

« Nous avons obtenu des autorisations du ministère de la Culture. Ces autorisations sont assorties d'exigences à respecter. Nous sommes à analyser le projet en regard de ces exigences », a indiqué un porte-parole de la Direction régionale des Transports, Sonia Fontaine, hier.

Le projet du ministère des Transports, c'est celui de remplacer par un neuf le vieux pont de fer desservant le centre-ville de Sainte-Marie, quitte à ce que ce centre-ville, et notamment l'environnement immédiat de l'église, passe par un inévitable réaménagement.

C'est dès la semaine qui vient que la direction régionale sera en mesure d'expliquer le détail de son projet. « Nous sommes en train de travailler au calendrier de réalisation », a dit M^{me} Fontaine, sans plus de précision.

Mais pour le Comité de citoyens de Sainte-Marie et au Giram, qui depuis des mois réclament deux ponts, le projet tel qu'il est conçu dans l'axe dit de Marguerite-Bourgeois va ni plus ni moins concentrer la circulation, y compris le trafic lourd, « directement sur le parvis de l'église ».

« À Sainte-Marie, on aménage une voie de contournement en plein centre-ville. En détruisant la place de l'église de cette façon, en rédui-

sant à sa plus simple expression le parvis de l'église et en remettant cet espace sacré aux voitures et aux camions, c'est tout l'ensemble patrimonial de Sainte-Marie auquel on retire son sens », ont indiqué les deux groupes dans un message conjoint.

PLACE DE L'ÉGLISE DÉFIGURÉE

Au moment où le projet du ministère aborde le dernier droit, d'autres voix le remettent en question, l'urbaniste Jean Cimon en particulier, qui estime que tout un côté de la place de l'église va disparaître, en l'occurrence celui qu'occupe le Bureau de poste qui sera déménagé.

« Ce qui restera de la place désormais amputée d'un côté vital, sera de moins en moins attirant, car les piétons n'y seront plus en sécurité ou, à tout le moins, s'y sentiront inconfortables. Quant à localiser le futur pont en bordure immédiate du pont actuel, cette solution m'apparaît comme ayant aussi des effets négatifs sur le patrimoine bâti du Vieux-Sainte-Marie en général et sur la renaissance désirable de la place de l'église en particulier », a indiqué M. Cimon dans une lettre à la Fondation pour la protection du patrimoine des Beauceurons.

Cette fondation estime elle aussi que le projet du ministère est une « erreur majeure ».

Pour le comité de citoyens et le Giram, la solution passe par deux ponts. Il s'agit pour le tandem de réparer le vieux pont de fer pour desservir le centre-ville et d'en construire un nouveau, en périphérie, dans l'axe des secteurs industriels.

Par le passé, le ministère des Transports a indiqué qu'il n'est pas question de construire un nouveau pont et de restaurer l'ancien.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOIR
Appelez-nous vite!
3 lignes • 3 jours
24h par jour
appel de 30 s à 1 min
LES ANNONCES CLASSÉES DU SOIR
844-4444

LE GRAND VALLON
Mont Saint-Anc
Le golf à son meilleur!
827-GOLF (4653)

Le MANOIR
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS
Surveillance 24h
649-1324
125, Benoit XV, Québec (Québec) G1L 2Y9
www.residences-ville-quebec.qc.ca

Le MANOIR
CHAMPFLEURY
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS
Surveillance 24h
660-6011
1950, avenue Champfleury Québec (Québec) G1J 4M6
www.residences-ville-quebec.qc.ca

Explorateur VOYAGES
VOYAGES-AVENTURE uniques aux 4 coins du monde!
LE MOYEN-ORIENT avec Explorateur
LE YÉMEN La Route des Caravanes 29 sept., 20 oct.
L'ÉGYPTE La Route des Oases 13 oct., 3 nov.
LE MAROC Du Haut-Atlas au désert 6 oct.
Pour nous rejoindre : 1 888 877-1177

PARTEZ AVEC NOUS CET ÉTÉ ET CET AUTOMNE
ÉQUATEUR 30 juin et 14 juil.
PÉROU 30 juin, 21 juil., 8 et 29 sept.
CHINE 30 juin, 1^{er} et 29 sept.
TIBET 1^{er} et 29 sept.
INDE / NÉPAL 29 sept. et 27 oct.
INDE / HIMALAYA 29 sept.
INDONÉSIE 30 juin, 1^{er} et 22 sept.
LAOS / CAMBODGE 13 oct., 3 nov.
BOUTHAN 27 oct.
BIRMANIE 13 oct., 3 nov.
VIETNAM 13 oct. et 3 nov.
ASIE CENTRALE 1^{er} et 29 sept.
TURQUIE 8 et 29 sept.
KENYA / TANZANIE 30 juin, 21 juil., 1^{er} et 23 sept.
NAMIBIE / BOTSWANA 14 juil.

Épilation par laser

Une équipe professionnelle
Des centaines de clients satisfaits!

- SÉCURITAIRE
- RAPIDE
- CONFORTABLE

Efficace sur peau bronzée

Séances d'information
QUÉBEC 14 mai
TROIS-RIVIÈRES 17 mai
THETFORD MINES 4 juin
SAINT-GEORGES DE BEAUCE 22 mai
LA MALBAIE 14 mai

COMPAREZ NOS PRIX!
Nous vérifions ceux de la concurrence

Exigez la garantie Epiderma

EPI DERMA

Lundi au vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h
Place de la Cité, local 2110
651-8678 • 1 866 651-8678 • www.epiderma.ca
AUSSEI : Trois-Rivières • Thetford Mines • Saint-Georges de Beauce • Charlevoix
*Conditions disponibles à la clinique.

FINANCEMENT SANS INTÉRÊT*
consultation gratuite



Exprimez-vous.

TYPE S La CL Type S 2001. Possiblement la façon la plus rapide d'exprimer votre personnalité enthousiaste au volant. Conçu pour des manœuvres perfectionnées et une réponse instantanée, ce coupé ultra haute performance offre des roues sportives de 17 pouces avec pneus mordants de rapport de vitesse V, le charme engageant de sa boîte séquentielle SportShift, et la force impressionnante de son moteur VTEC de 260 chevaux. Découvrez pourquoi la CL Type S est parfaite pour vous, et exprimez-vous lors d'un essai routier. Pour plus de détails, visitez le www.acura.ca, ou appelez le 1 888 9-ACURA-9.

Avez-vous une personnalité de Type S? **ACURA**

Une mauvaise blague au cégep F.-X.-Garneau

■ **SAINTE-FOY** — Les étudiants du Cégep François-Xavier-Garneau ont été évacués de leur établissement d'enseignement pendant quelques minutes hier avant-midi après que les policiers de Québec eurent reçu l'appel d'un homme à la voix rauque les informant qu'il avait placé une bombe dans la cafétéria du collège. Les policiers et les pompiers de Sainte-Foy se sont alors rendus sur place, pour finalement se rendre

compte qu'il s'agissait d'une mauvaise blague. É.F.

Ferme ravagée par les flammes

■ **SAINTE-CLAIRE** — Quelques 35 vaches laitières ont péri lors d'un incendie qui a éclaté dans une ferme située au 96, route Saint-Gabriel, à Sainte-Claire de Bellechasse, lundi soir. C'est un employé qui travaillait sur la toiture de l'un des bâtiments de la ferme qui a alerté les pompiers aux environs de 18 h. Les sapeurs, qui ont mis près de six heures à éteindre les flammes, sont parvenus à sauver une quinzaine de

taures. Selon les premières constatations, une défectuosité électrique serait à l'origine du sinistre. Les dégâts sont évalués à quelque 300 000 \$.

Voleur pris en flagrant délit

■ **QUÉBEC** — Un voleur a été épinglé hier matin par les policiers de Québec alors qu'il s'appropriait à prendre la fuite à pied après avoir dérobé le contenu d'un véhicule stationné à l'arrière de l'école Louis-Joliet. Sur place, les policiers, qui avaient été informés du délit par un témoin, ont découvert un sac contenant les pièces d'identité du

malfrat de même qu'une radio d'auto. L'individu comparaitra ce matin sous des accusations de vol. É.F.

Bonne pêche au homard

■ **CAP-AUX-MEULES (PC)** — Les pêcheurs de homard des Îles-de-la-Madeleine ont capturé 890 000 livres de crustacés à leur première semaine de pêche. Selon les données fournies par l'Association québécoise de l'industrie de la pêche, c'est une hausse de 17 % par rapport à la première semaine de la saison précédente. Cependant, comme cette dernière avait elle-même connu

un lent départ, le directeur de l'Office des pêcheurs de homard, Léonard Poirier, qualifie la situation actuelle de normale. Le prix versé à quai pour les prises de catégorie « canner » s'élève à 5,43 \$ la livre, en hausse de 15 % par rapport à la première semaine de pêche de l'an dernier. M. Poirier explique que la hausse de la taille minimale légale de ces petites captures contribue à en rapprocher la valeur de celles plus grosses de catégorie « market ». Cette-ci est fixée à 5,71 \$ pour la première semaine de pêche; en hausse de 9 %, seulement. De son côté, la poissonnerie Unimer de Québec vend le homard vivant 9,99 \$ la livre, aux consommateurs. C'est une hausse de 13 % par rapport à la même période de l'an dernier. (PC)

VENTE

2^e gallon à 1/2 prix

Une Beetle en boni



Jusqu'à lundi seulement

Achetez un 1^{er} gallon à **41,99 \$** (tel AquaVelvet 319-01)
 Obtenez le 2^e gallon à **20,99 \$** (tel AquaPerle 310-01)



Saisissez votre occasion annuelle d'obtenir à moitié prix* un deuxième gallon de peinture à l'achat du premier. Faites vos duos de produits de qualité Benjamin Moore: AquaVelvet, AquaPerle, MoorGlo et Finis pour patio. Vous avez le choix du premier et le choix du deuxième!

Plus

la chance de **GAGNER** une **NEW BEETLE** de la couleur de votre choix.

Benjamin Moore
 Les experts en couleur et décoration.

* Rabais accordé sur le moins cher des deux gallons. Contenant de 3,79 litres seulement. Couleur en sus. Offre valable seulement sur les peintures AquaVelvet n° 319, AquaPerle n° 310, MoorGlo n° 096 et Finis pour patio n° 095, du 17 au 21 mai 2001. † Question d'habileté obligatoire. Aucun achat requis. Détails dans les magasins participants.

Peinture Sur Mesure
 3291, chemin Sainte-Foy
 Galeries Duplessis
 Sainte-Foy (418) 650-3535

Décoration Guy Verret
 250, boul. Sainte-Anne
 Beauport (418) 667-0067

Décoration de la Falaise
 1588, chemin Saint-Louis
 Sillery (418) 656-9971

Décor Tapis Simon inc.
 5750, Étienne-Dallaire
 Lévis (418) 833-4818

Clinique de la Couleur
 8985, 1^{re} Avenue
 Charlesbourg (418) 622-0007

Décoration Lamontagne
 1100, boul. de la Chaudière
 Mail Cap-Rouge
 Cap-Rouge (418) 659-3611

Quincaillerie Limotlou
 1266, 3^e Avenue
 Québec (418) 522-3766

Léopold Bouchard
 2324, boul. de la Rive-Sud
 Saint-Romuald (418) 839-9538

C. P. André Morin
 850, boul. Pierre-Bertrand, local 200
 Ville Vanier (418) 687-0252

Décor Tapis Simon inc.
 4819, boul. Lormière
 Les Saules (450) 833-4882

16 15030365



LE SOLEIL: JOCELYN BERNIER
 Gary Lavoie, président du Fonds d'investissement pour l'habitation alternative, Christian Simard, dg de la Fédération des coopératives d'habitation, et Chantal Landry, directrice du Fonds, ont dévoilé hier le nouveau nom du FADRHAQ, RéuniD.

Nouvelle formule de coopérative d'habitation

ÉLISABETH FLEURY
 EFleury@lesoleil.com

QUÉBEC — Le Fonds d'investissement pour l'habitation alternative RéuniD (anciennement le FADRHAQ) a lancé hier une toute nouvelle formule d'habitation alternative: la coopérative-épargne, qui permettra aux familles à revenu moyen et modeste d'avoir accès à la propriété collective. Alors que les coopératives d'habitation actuelles dépendent de programmes gouvernementaux pour se développer et ne permettent pas la participation financière des membres, la nouvelle formule prévoit la souscription de parts de qualification pouvant varier entre 2000 \$ et 3000 \$ au moment de la construction ou de l'acquisition de l'immeuble. Un investissement qui pourra se bonifier avec des ristournes annuelles, à condition bien sûr que les membres gèrent bien leur projet.

Le prix des loyers de ce nouveau type de coopérative d'habitation demeure au prix moyen du marché, soit approximativement 100 \$ par pièce. Au terme de chaque année financière, les excédents des revenus sur les dépenses seront transférés aux membres en parts privilégiées. À noter que ces derniers devront s'engager à maintenir leurs parts (non imposables) pour un premier terme minimal de trois ans.

Selon le directeur général de la Fédération des coopératives d'habitation, Christian Simard, l'épargne générée pourra servir, par exemple, à la réalisation de projets familiaux. « Les membres pourraient aussi décider de quitter la coopérative avec leur épargne au bout de trois ans et accéder à la propriété privée », ajoute-t-il.

Pour M. Simard, cette nouvelle formule d'habitation constitue une excellente alternative pour les couples de jeunes travailleurs avec enfants « qui ne veulent rien savoir des bungalows ». « C'est un compromis entre deux formes d'habitation (propriétaire-

re et locataire) qui permet à la fois aux usagers de combler leur besoin en habitation, de contrôler leur environnement et d'avoir accès à une nouvelle forme d'épargne. »

GROUPE PILOTE

Dans le cadre de sa recherche-action en développement, RéuniD a recruté un groupe pilote formé d'une dizaine d'individus intéressés à expérimenter la coopérative-épargne. « Ce sont eux qui ont décidé du montant de départ à investir par les membres », mentionne M. Simard.

Basé sur la construction neuve d'un immeuble de 12 unités sur le territoire de la ville de Québec, le budget de réalisation est évalué à quelque 880 000 \$. Des revenus de 380 000 \$ seront perçus grâce aux programmes courants en revitalisation, la mise de fonds des membres et l'implication de différents partenaires.

La coopérative, qui devrait voir le jour d'ici la fin de l'année (l'endroit reste encore à déterminer), contractera une hypothèque de 400 000 \$ avec une institution financière et un prêt de 100 000 \$ sans intérêt au Fonds RéuniD. En vertu d'une entente avec la Ville de Québec, le Fonds RéuniD gère un fonds d'investissement de 1 million \$ pour le développement de projets en habitation. Cette entente permet de consentir des prêts sans intérêt et, partant, de favoriser la viabilité du projet.

« Nous espérons que ce nouveau projet contribue à faire augmenter le nombre de coopératives d'habitation dans les quartiers centraux. Il faut aller au-delà des programmes actuels de logements gouvernementaux, qui permettent la création de seulement 50 unités de logement par année », ajoute M. Simard.

À ce jour, le Fonds d'investissement pour l'habitation alternative a permis la réalisation de 125 unités de logement grâce à des prêts totalisant 600 000 \$.

Savez-vous planter des sous ?



Boni + 1 %
 la première année
 pour les nouveaux
 fonds REER.

Qui sème les Obligations d'épargne du Québec, récolte ...
 La liberté : encaissables en tout temps sans pénalité.
 La rentabilité : taux annuel garanti d'année en année.
 La sécurité : garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

3,35 %
 la première année

LES
**OBLIGATIONS
 D'ÉPARGNE
 PLACEMENTS
 QUÉBEC**

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec
 Placements Québec

Heures d'ouverture :
 du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h
 et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

L'identité du squelette confirmée

Les expertises ont bien identifié le corps de Martin Jacques

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-CÔME-LINIÈRE — Les ossements d'un squelette, retrouvés dans un boisé à Saint-Côme-Linière en Beauce, le 7 mai, permettent de conclure qu'il s'agissait bien de Martin Jacques.

Les recherches et les expertises, effectuées au laboratoire de la police et du service médico-légal à Montréal, ont mené à l'identification du corps du jeune militaire des Forces armées canadiennes de Valcartier porté disparu, il y a de cela trois ans, en mai 1998.

Le père de la victime, Alfred Jacques, a fait la macabre découverte des ossements il y a une semaine, en parcourant le bo-

isé qui s'étend aux environs de la maison familiale en Beauce. Lundi, les membres de la famille et les proches de Martin Jacques se sont réunis à l'occasion du service funéraire pour rendre un dernier hommage au défunt.

« Il m'est difficile de parler et de dire plus que cela. Ce que j'avais à dire et ce que je ressens, je l'ai dit à celles et ceux qui nous entouraient cette semaine. Bien que ça ne soit pas facile, les membres de la famille, les proches, les amis, eux, savent. Ils partagent ce que je ressens à l'intérieur. Je crois que c'est le plus impor-

tant en ce moment. Pour le reste, je considère qu'il va me falloir laisser passer du temps », confie le père, rejoint à la résidence familiale.

À l'issue de ce dénouement, Alfred Jacques estime toutefois qu'il se doit et qu'il prendra le temps de remercier tous ceux qui ont pris part aux battues menées il y a trois ans.

Bien que les résultats des recherches menées à cette époque n'aient pas été concluants, il n'en demeure pas moins que les démarches avaient été effectuées dans un esprit de solidarité.

« Ça me prenait une confirmation de l'identification de Martin. C'est fait. Nous n'avons pas encore, au complet, tous les éléments en main », lance-t-il.

La cause du décès ne sera confirmée que plus tard.

Une arme à feu a été retrouvée près des ossements de l'homme de 24 ans.

Les proches se sont réunis pour lui rendre hommage



Martin Jacques

Gare aux extincteurs

■ BEAUPORT — Un employé d'Axent Corporation a appris à ses dépens les dangers liés à l'utilisation des... extincteurs. L'homme s'appretait à remplir l'appareil lorsque, après avoir dévissé l'embout, il y a

eu explosion. Selon le constable Steve Desroches, de la police de Québec, il restait encore du produit servant à expulser l'eau à l'intérieur de l'extincteur, ce qui aurait causé l'explosion. Pourtant, l'indicateur de l'extincteur affichait bel et bien « vide »... L'homme a été conduit à l'hôpital l'Enfant-Jésus, souffrant de blessures mineures au visage et à la poitrine. É.F.



Nous recherchons des PARTENAIRES FINANCIERS

«bâtisseurs et de soutien»

pour

La Maison Vilar

(accueil temporaire + centre de jour pour personnes atteintes d'Alzheimer) qui sera construite à l'angle de l'avenue De Vitry et de la 24e Rue, près de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, par

La Fondation Alzheimer Vilar du Québec

255, 54e Rue Ouest, Charlesbourg (Québec) G1H 5A6
Renseignements: 628-0247 Sans frais: 1 877 628-0247
(reçu de charité aux fins d'impôt pour dons de 20 \$ et plus)

LE SALON DE LA MATERNITÉ PATERNITÉ

ET DES ENFANTS



DÈS DEMAIN

Aux Galeries de la Capitale du 17 au 20 mai

- Plus de 150 exposants
- Spectacles quotidiens
- Animation continue
- Garderie et aires de jeux pour les 0-12 ans
- Tables à langer (couches gratuites)
- Plein de surprises et plusieurs prix de présence ainsi que les manèges des Galeries de la Capitale
- « Resto » des tout-petits, collation gratuite avec **mini gourmet**



Semaine québécoise de la famille

jeudi et vendredi de 10h à 21h
samedi et dimanche de 10h à 17h

Admission & stationnement **GRATUITS**

RENDEZ-VOUS **des familles**

L'événement de l'année pour la famille à Québec!



RAINBOW

Venez vous amuser sur place dans un des jeux RAINBOW

GRATUIT

Forfait cadeau (valeur de 30\$) au kiosque de Sears

SEARS

Junior

LE SOLEIL

IMAX

AZUR

La Jasette

TVR

CITE

GALERIES DE LA CAPITALE

Canada

Québec

UNIPRIX

TVR

CITE

DIAL TEXTILE

L'art de créer votre décor depuis 45 ans...



Service de décorateur, installation et confection

VOILE TERGAL

150 cm 100% polyester (couleurs variées)
rég. 6.98 \$
Prix **3.99\$** le mètre

TISSUS DE DÉCORATION

Jusqu'à **50%** Détails en magasin

SPECIAUX VALIDES JUSQU'AU 31 MAI 2001

1177, route de l'Église
SAINTE-FOY 658-4422

568, boul. Hamel Est
QUÉBEC 529-1726

PowerBook G4 Titane

PowerPC G4 à 400 MHz • Mémoire vive de 128 Mo • Disque rigide de 10 Go • Lecteur DVD-ROM • Ports USB et FireWire • Modem et Ethernet intégrés

12838\$/mois*



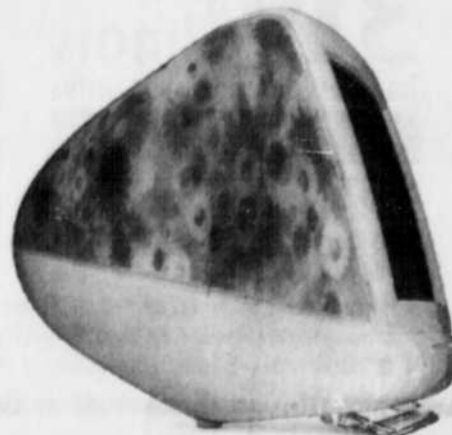
Côté cour ou côté jardin ?

Ce printemps, souhaitez-vous avoir un bureau agréable ou partir à l'aventure ? Avec Apple, vous avez le choix : le dynamique et convivial iMac ou le surprenant et puissant portable PowerBook G4 Titane.

Venez les découvrir chez Micro Logic!

Micro Logic

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 658 6624



iMac

PowerPC G3 à 500 MHz • Mémoire vive de 64 Mo • Disque rigide de 20 Go • Graveur CD-RW • Ports USB et FireWire • Modem et Ethernet intégrés • Clavier et souris

5979\$/mois*



Revendeur agréé

* Financement sur 36 mois, taxes en sus, sujet à l'approbation du crédit, détails en magasin. Les prix sont sujets à changement, photos à titre indicatif seulement. Apple, le logo d'Apple, FireWire, iMac, PowerBook et PowerPC sont des marques de Apple Computer, Inc.

GRAND SPÉCIAL JAUNE



★★★★★
Sécurité 5 étoiles*

 **Venture 2001**
Maxi Valeur



 **Blazer LS 2001**
2 portes 4x4



318\$ /mois*
Transport et préparation inclus

1,9% à l'achat*

31 398\$ à l'achat**

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	418 \$
2 723 \$	358 \$
4 538 \$	318 \$

* Moteur V6 Vortec 4,3L à ISC de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
• Climatiseur • Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Lecteur de disques compacts et système Bose • Pont arrière autobloquant
• Pneus tout-terrain

Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie

248\$ /mois*
Transport et préparation inclus

1,9% à la location ou à l'achat*

24 228\$ à l'achat**


Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	346 \$
2 220 \$	298 \$
4 533 \$	248 \$

* Moteur V6 3,4L à ISC de 185 HP • Système de freinage antiblocage aux 4 roues
• Climatiseur • Deux portes latérales coulissantes • Verrouillage électrique des portes
• Lecteur de disques compacts

Obtenez le modèle LS Édition Spéciale avec :

Portière coulissante électrique gratuite

* Téléverrouillage des portes • Vitres à commande électrique • Régulateur de vitesse
• Vitres teintées foncé • Traction asservie • Suspension Tourisme avec correcteur d'assiette automatique

 **Tracker 2001**
4x4



 **S-10 LS 2001**
3 portes à cabine allongée



319\$ /mois*
Transport et préparation inclus

0\$ COMPTANT

1,9% à l'achat*

21 198\$ à l'achat**

* Moteur DACT 2,0L de 127 HP • Boîte de transfert permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée • Radiocassette AM/FM stéréo • Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière • Écran cache-bagages et filet d'arrimage • Roues de 15 po

249\$ /mois*
Transport et préparation inclus

1,9% à l'achat*

21 998\$ à l'achat**

* Moteur V6 Vortec 4,3L à ISC de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur
• Lecteur de disques compacts • Roues en aluminium • Pont arrière autobloquant

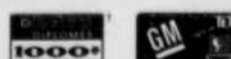
Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	305 \$
1 146 \$	279 \$
2 470 \$	249 \$

CHEVROLET

Oldsmobile



www.premierevoitureneuve.com



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 500 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 c du km après 80 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport (Venture, 940 \$; Blazer, 835 \$; Tracker et S-10, 810 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. * Taux de financement à la location de 1,9% disponible jusqu'à 36 mois pour Tracker et Blazer et jusqu'à 48 mois pour Venture. Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 36 mois pour S-10, jusqu'à 48 mois pour Tracker et jusqu'à 60 mois pour Venture et Blazer. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemples de financement de 25 000 \$ à 1,9% : 1) 36 versements de 714,97 \$, coût en intérêts de 738,92 \$, coût total de 25 738,92 \$; 2) 48 versements de 541,29 \$, coût en intérêts de 981,92 \$, coût total de 25 981,92 \$; 3) 60 versements de 437,10 \$, coût en intérêts de 1 226,00 \$, coût total de 26 226,00 \$. * Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. † Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcana.com ou faites le 1 800 463-7483.

Corrections

■ QUÉBEC — LE SOLEIL a fait état, la semaine dernière, de plaidoyers de culpabilité d'un ancien résident de Saint-Émile, Mario Lévesque, à la suite d'accusations relatives entre autres à l'article 152 du Code criminel. L'avocat de Lévesque, M^r Jacques Laroche, a fait parvenir au SOLEIL une mise en demeure soulignant des imprécisions qu'il convient d'éclaircir. Ainsi, l'homme de 47 ans a reconnu avoir incité des fillettes à des contacts sexuels. Il s'agissait toutefois de contacts sur el-

les-mêmes, mais en sa présence, et non de contacts avec lui comme il était écrit. De plus, peut-on préciser, les fillettes étaient entièrement vêtues au moment des infractions. D'autre part, le juge Richard Grenier n'a pas ordonné que l'individu subisse une évaluation sexologique puisque le tribunal n'en a pas le pouvoir. Lors de la préparation du rapport présentiel de Lévesque, il reviendra à l'agent de probation de déterminer si une évaluation sexologique serait opportune, mais l'individu devra y donner son accord pour qu'on la lui fasse subir.

Dame morte dans la piscine du Samuel-Holland

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

QUÉBEC — Une dame de 71 ans a été trouvée sans vie hier matin dans la piscine du Samuel-Holland, 830, Ernest-Gagnon, à Québec. Les policiers attendent les résultats de l'autopsie, qui confirmeront ou infirmeront l'hypothèse de la noyade. La pauvre dame a été retrouvée inerte aux environs de 10 h 30 dans la

piscine située au troisième étage du bloc 4 du Samuel-Holland par un locataire qui se préparait à aller se baigner. Son corps et son visage baignaient dans l'eau, alors qu'un de ses bras était accoté sur le bord de la piscine. La septuagénaire a été conduite à l'hôpital Saint-Sacrement, où son décès a été constaté vers 11 h 30. Selon les informations des policiers, la dame se baignait seule malgré la

présence d'un écriteau l'interdisant clairement. « Il n'y a pas de surveillance à cette piscine, explique le constable Steve Desroches, de la police de Québec. Par contre, il y a des caméras (qui sont reliées à la conciergerie). Le visionnement de la cassette permettra d'ailleurs de faire avancer l'enquête policière. » La direction du Samuel-Holland n'a pas voulu émettre de commentaires sur ce triste événement.



Thérèse Létourneau a été victime d'un cancer de la peau, il y a 20 ans; elle a témoigné, hier, de son expérience à la demande du D^r Marc Rhainds, que l'on voit à ses côtés.

Un enfant sur sept aura un cancer de la peau

Lancement d'une campagne de prévention axée sur les écrans solaires

LISE FOURNIER
LFournier@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Un enfant sur sept aura un cancer de la peau au cours de sa vie. De toutes les tranches d'âge, ce sont les jeunes qui sont les plus exposés aux rayons UV du soleil, du fait qu'ils passent plusieurs heures à l'extérieur. L'Association canadienne des dermatologues observe d'ailleurs que l'incidence des cancers de la peau frappe une clientèle de plus en plus jeune, et ce, même si les premiers signes n'apparaissent souvent que 10 à 30 ans plus tard. Au Québec, quelque 23 000 nouveaux cas sont diagnostiqués à chaque année.

Hier, le dermatologue Joël Claveau de l'Hôtel-Dieu de Québec et le D^r Marc Rhainds, spécialiste en santé communautaire, ont lancé la 13^e campagne de sensibilisation sur les effets nocifs du soleil. De concert avec l'Association canadienne des dermatologues, les spécialistes québécois mettent cette fois l'accent sur les écrans solaires afin de déterminer lesquels utiliser, et surtout, de quelle manière.

Contre les rayons UVA et UVB, seuls les produits qui contiennent du « parsol 1789 » assurent une vraie protection, signale le D^r Claveau. D'où l'importance, ajoute-t-il, de bien lire l'étiquette avant d'acheter.

De même, des recherches ont mis en évidence que les gens utilisaient mal les crèmes de protection. Par exemple, la plupart des familles contactées achetaient une seule bouteille d'écran solaire par été. Or, selon le D^r Claveau, une bouteille de format 120 ml n'assure tout au plus que six applications. Ce qui signifie qu'il faut abuser des crèmes protectrices et en mettre partout : les pieds, les mains, le

nez, les lèvres, derrière les oreilles, le dos, les épaules, bref sur toutes les régions du corps exposées aux rayons du soleil.

D'autres statistiques montrent aussi que 36% des enfants attrapent un coup de soleil pendant l'été, signale le D^r Rhainds. Or, c'est souvent à partir de coups de soleil à répétition que les

risques de cancer augmentent. Il existe en fait deux grands types de cancer de la peau : les non-mélanomes et les mélanomes. Les premiers appelés basocellulaires n'engendrent pas de métastases et se développent dans les cellules du derme. Ils prennent l'apparence d'une lésion ulcérée, d'une croûte ou d'une simple boule. Et les chances de guérison sont excellentes s'ils sont détectés à temps.

Par contre, les mélanomes qui représentent 10% des cancers cutanés sont plus inquiétants parce qu'ils produisent des métastases et généralement ils ont la forme de taches foncées ou d'un grain de beauté qui grossit, dont la forme change ainsi que la couleur. Dans ces cas-là, il faut consulter, et rapidement, disent les dermatologues.

UNE MIRACULÉE

Thérèse Létourneau a survécu à un cancer de la peau qui était « du même type, précise-t-elle, que celui qui a emporté l'ex-premier ministre Robert Bourassa. Je suis allée consulter parce que j'avais un bouton qui saignait sur l'épaule. »

Le diagnostic est tombé et elle a dû suivre deux années de chimiothérapie pour s'en débarrasser. « Je suis une miraculée », pense-t-elle aujourd'hui après avoir survécu 20 années à ce cauchemar.

Si les adultes comme Thérèse ont pris l'habitude de se « crémér », de porter des chapeaux à large bord, d'éviter les bains de soleil entre 11 h et 15 h, les « invincibles » ados, eux, se font tirer l'oreille. « Pas question, lancent-ils, de mettre de la crème qui pue sur mon corps. » C'est peut-être cette clientèle-là qu'il faudra cibler l'an prochain, pense le D^r Claveau et Rhainds. Mais en attendant, ils conseillent aux parents de bien crémér leurs bouts de choux, et ce, plusieurs fois par jour.



La Malibu est moins chère et mieux équipée qu'une japonaise.

268 \$ /mois*

2,9% LOCATION 48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

21 998 \$**

1,9% à l'achat***

SON PUISSANT MOTEUR V6 DE SÉRIE AFFICHE L'ÉCONOMIE D'ESSENCE D'UN MOTEUR 4 CYLINDRES.

Pour en savoir plus et participer au concours Le jeu des comparaisons Malibu, consultez le site www.malibu.gmcanada.com

CARACTÉRISTIQUES	MALIBU	CAMRY CE	ACCORD LX	ALTIMA GXE
PDSF	22 650 \$	25 565 \$	23 800 \$	23 798 \$
Moteur	3,1 litres V6	2,2 DACT L4	2,3 SACT L4	2,4 DACT L4
Puissance	170 HP	136 HP	150 HP	155 HP
Consommation de carburant par 100 km*: ville / route	11,5 / 7,6	10,1 / 6,8	10,4 / 7,2	10,9 / 7,6
Transmission automatique à 4 vitesses	✓	✓	✓	✓
Système de freinage antiblocage aux 4 roues	✓	n/d	opt.	opt.
Dispositif antivol PASSLock II	✓	opt.	antidémarr.	antidémarr.
Climatiseur	✓	✓	✓	✓
Chauffe-bloc	✓	opt.	opt.	✓
Protection antidécharge de la batterie	✓	n/d	n/d	✓
Système d'échappement en acier inoxydable	✓	✓	✓	n/d
Portes à verrouillage électrique	✓	✓	✓	✓
Lecteur DC	✓	✓	✓	✓
Volume du coffre : p/L	17,3 / 490	14,1 / 399	14,1 / 399	13,8 / 391
Banquette arrière divisée 60/40 rabattable	✓	✓	Banquette complète	✓
Assistance routière	✓	✓	opt.	✓

MALIBU CHEVROLET
La route. Sans le doute.

gmcanada.com



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Malibu neuves sélectionnées 2001 en stock, telles que décrites ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 3225 \$. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépt. de sécurité de 325 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 c du km après 80 000 km. ***Taux de financement de 1,9% à l'achat disponible jusqu'à 48 mois ou à la location disponible jusqu'à 36 mois. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9% : 36 versements de 428,98 \$, coûts en intérêts de 443,28 \$, coût total de 15 443,28 \$. **À l'achat, préparation incluse, transport (795 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *Selon Transport Canada. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour obtenir plus de renseignements, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



Bébé

LE QUÉBEC LE CANADA

Legault retourne les cégeps à leurs devoirs

MICHELE LAFERRIERE
MLaferriere@lesoleil.com

QUÉBEC — Le ministre François Legault renvoie la majorité des 48 cégeps à leurs devoirs en leur faisant refaire leur plan de réussite. « Peu de plans contenaient des objectifs chiffrés, a-t-il commenté. Et ceux qui en avaient n'étaient pas assez ambitieux. »

Pour le ministre de l'Éducation, un taux de diplomation moyen de 55% au cégep, deux ans après la durée normale des études, « c'est inacceptable ». Les plans de réussite qu'il avait exigés des directions de cégeps devaient présenter des objectifs chiffrés à la hausse et des moyens pour les atteindre.

Or, syndicats et étudiants n'étaient pas chauds à l'idée de montrer au ministre le portrait réel de décrochage et d'échec de leurs cégeps. Dans un souci de mobilisation, la plupart des directions lui ont donc soumis des plans sans chiffre. Mais pour M. Legault, des plans avec des chiffres, « c'est une évidence ».

Le ministre de l'Éducation effectue actuellement une tournée du Québec pour discuter réussite avec les commissions scolaires. Lors d'une entrevue éditoriale accordée au SOLEIL, hier, il a mentionné que le Québec comptait 32% de décrocheurs au se-

condaire et que 23% des écoliers redoublaient au primaire.

Selon les plans de réussite proposés par les 3000 écoles primaires et secondaires publiques de la province, d'ici trois ans, ces taux baisseront à 21% (décrochage) et à 12% (redoublement). « 12%, ça commence à avoir du bon sens », a-t-il déclaré en précisant que la réforme de l'éducation n'avait jamais eu pour objet d'annuler le redoublement. Dans la région de Québec, ces taux passeront de 21% à 15% (décrochage) et de 19% à 12% (redoublement).

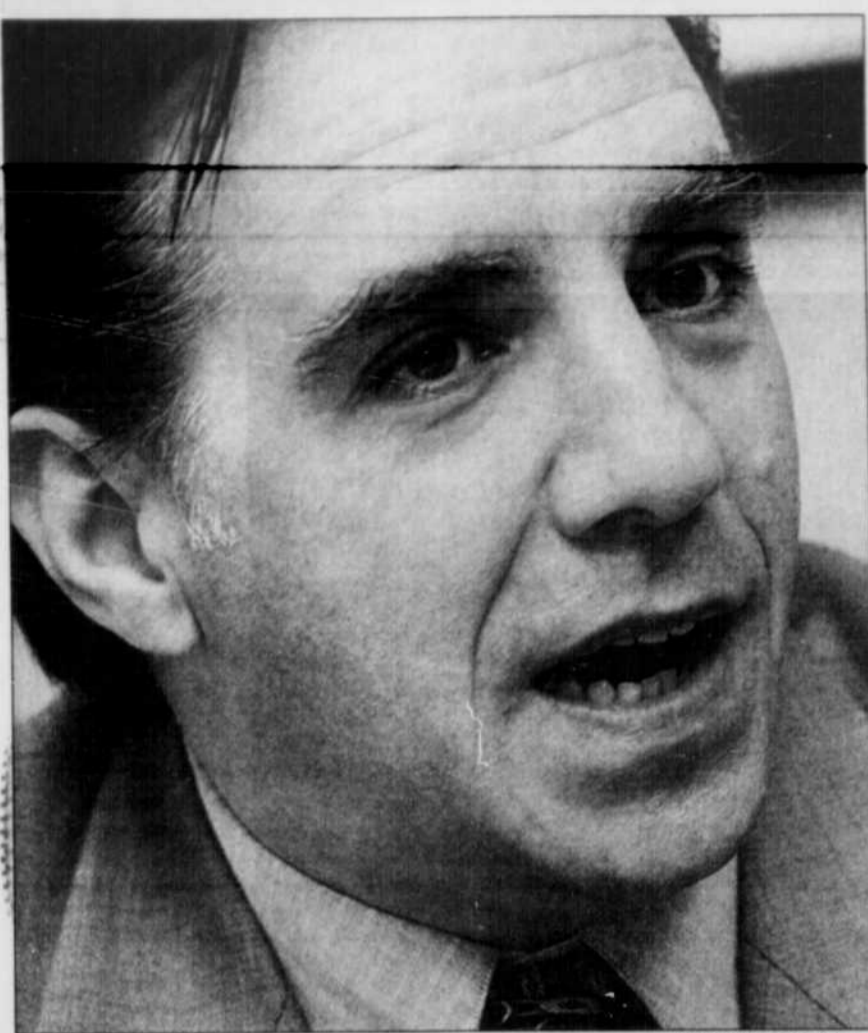
Plus de 400 écoles de milieu défavorisé bénéficieront d'une aide financière supplémentaire qui leur permettra, entre autres, de réduire le ratio maître/élèves à 18 dans les classes de maternelle, de 1^{re} et de 2^e années. François Legault connaît le lien entre la pauvreté et le décrochage scolaire. Mais il a élargi la carte de la pauvreté, en se fiant aussi au degré de scolarité de la mère et au non-emploi des deux parents.

Le ministre de l'Éducation aura beaucoup de pain sur la planche d'ici septembre. Ces jours-ci, ses fonctionnaires se penchent sur la forme des bulletins. En juin, Legault fera connaître sa décision sur la base de consultations effectuées auprès des parents, des commissions scolaires, des syndicats,

des enseignants et des directeurs d'écoles. Y aura-t-il un seul bulletin par commission scolaire? Les élèves seront-ils comparés? Les lettres sont-elles préférables aux chiffres? Il n'a pas voulu répondre. « On veut donner le plus d'informations possible aux parents, avec des bulletins complets et descriptifs », a-t-il fait valoir.

Le ministre a aussi des discussions avec la Fédération étudiante collégiale du Québec relativement à la taxe à l'échec (2\$ par heure de cours échoué par session). « J'admets que ce n'est pas la mesure idéale », a-t-il laissé tomber en répétant que le cégepien était l'artisan de sa propre réussite. M. Legault se déclare « ouvert à des ajustements », tels des cours de rattrapage, un remboursement de la taxe à l'étudiant qui réussit, l'exemption de la première session, etc. « Il faut revoir la culture de la réussite au cégep, a-t-il martelé. Et ça, ça passe par la responsabilisation de l'étudiant. »

François Legault prépare un « plan d'action solide », qui passe par des méthodes intensives d'apprentissage, pour corriger « la grande lacune dans nos écoles », l'anglais. Il veut aussi améliorer la qualité du français et la formation des enseignants à la réforme de l'éducation.



Les bulletins, la réforme, la taxe à l'échec, des plans d'action pour le français et l'anglais, la diminution des taux d'échec et de décrochage : le ministre de l'Éducation a du pain sur la planche d'ici septembre.

Virage irréversible

Huit députés alliancistes réclament la tête de Day

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Le psychodrame de l'Alliance canadienne a pris un virage irréversible, hier, alors que huit députés sous la gouverne officieuse de Chuck Strahl, ont largué les amarres en réclamant la démission de leur chef, Stockwell Day.

Ces dissidents sont les deux députés déjà suspendus, Art Hanger et Gary Lunn, les vieux routiers Jay Hill et Val Meredith, tous deux membres fondateurs du Reform Party, Grant McNally et deux élus jusqu'ici plus silencieux, Jim Gouk et Jim Pankiw, ce dernier surtout connu pour ses prises de position intempestives contre le bilinguisme officiel.

Au moins quatre autres élus, Deborah Grey, Monte Solberg, Andy Burton et Bob Mills, poursuivent toujours leur réflexion en consultant leur base, ce qui pourrait porter le nombre de dissidents à 12 et ainsi suffire à leur valoir une reconnaissance comme groupe parlementaire.

Une dissidence de plus, en outre, celle de Dave Chatters, et ce groupe qui se dit fidèle à tous les principes de l'Alliance canadienne, devancerait le Parti conservateur aux Communes, une éventualité qui a rendu le chef conservateur d'une prudence inouïe, hier.

Rappelant que la vie de député indépendant n'a rien de rose, mais ne voulant pas s'immiscer dans les affaires internes d'un autre parti, M. Clark a dit qu'il ne refuserait pas l'entrée du PC à ces dissidents, mais n'attend pas contre aucune demande en ce sens.

Les huit députés dissidents perdent automatiquement leur droit de poser des questions ou de participer aux travaux des comités parlementaires au nom de leur parti. Ils sont également exclus des budgets de recherche de l'Alliance, et n'auront plus droit aux voyages organisés par les divers comités ou associations parlementaires.

M. Strahl a expliqué en conférence de presse que « une situation sans précédent exige des mesures sans précédent », résumant leur décision à la seule querelle sur l'action de M. Day à la tête du parti. Le groupe reproche

essentiellement au chef son mauvais jugement et ses procédés de communications malhonnêtes, a dit leur porte-parole d'un jour qui a formellement nié toute velléité de se présenter lui-même à la direction du parti.

« Nous n'avons pas l'intention de quitter le parti, nous croyons tous aux principes de l'Alliance canadienne, ne voulons rejoindre aucun autre parti politique ni former un groupe parlementaire rival », a dit M. Strahl. « Le parti s'écroule dans les sondages, a-t-il expliqué, et les membres fuient le parti » pour manifester leur mécontentement.

M^{me} Meredith, de son côté, faisait partie des 250 fondateurs du Reform Party, un parti dont elle était candidate dès 1988. Se disant fort attristée des événements, elle constate que le parti, députés comme simples membres, est profondément divisé et qu'il faut par conséquent régler le problème du leadership à la base de tous ces malheurs.

Les dissidents acceptent avec philosophie leur suspension ou leur expulsion du groupe parlementaire, ce matin. Ils avaient été prévenus par écrit des conséquences de leurs actes, et la direction de l'Alliance a l'intention de confirmer les sanctions lors de la rencontre hebdomadaire des députés.

Le leader du parti aux Communes, John Reynolds, a accusé les dissidents de rompre leur engagement formel, signé avant les dernières élections, selon lequel ils ne critiqueraient ni le chef, ni leurs collègues, ni les politiques de leur parti.

Des employés de l'Alliance distribuaient d'ailleurs allègrement, avant comme après la conférence de presse, des extraits d'interventions des dissidents qui insistaient, à d'autres moments, sur l'essentielle solidarité du groupe parlementaire.



Day a rencontré la presse hier.

Day reste

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Alliance, Stockwell Day a clairement indiqué hier qu'il ne démissionnerait pas de son poste malgré la fronde de huit de ses députés.

« Je suis le chef de ce parti et j'entends le demeurer », a-t-il lancé en conférence de presse, flanqué de sept députés qui supportent son leadership.

Selon lui, les dissidents bafouent les règles de base du parti qui précisent qu'il appartient à la base des militants de disposer de la question du leadership.

Le chef allianciste devra maintenant décider ce qu'il fera de son aile dissidente, tout en cherchant à retenir dans ses rangs un certain nombre des membres de son caucus dont la loyauté n'est pas à toute épreuve.

D'autres députés, notamment Deborah Grey, première députée élue aux Communes sous la bannière du Parti réformiste et leader intérimaire de l'Alliance, l'an dernier, remettent en question leur avenir au sein du parti.

Hier, le whip du parti, Dick Harris, a averti que le geste des députés aurait des répercussions. Un boycott du caucus équivalait à déroger à un engagement écrit et à ne pas tenir compte de la volonté et des intérêts de ses commettants, note M. Harris dans un communiqué. De plus, la question de savoir si ces membres devraient être considérés comme ne faisant plus partie de l'Alliance sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du caucus aujourd'hui.

Les députés qui boycotteront le caucus ne pourront plus siéger sur des comités parlementaires, perdront leur adresse électronique, leur télécopieur, liste d'envoi et service Internet et n'auront plus accès aux services offerts au caucus, comme la recherche et les communications, a-t-il prévenu.

PC ET ALLIANCE

Des militants veulent continuer

RAYMOND GIROUX
Le Soleil

OTTAWA — Le couvercle n'aura pas tenu bien longtemps sur la marmite conservatrice, au Québec. Dans ce qu'ils décrivent comme un « mouvement de militants », des conservateurs locaux reprendront le contact avec les partisans de l'Alliance canadienne dès les lendemains de la remise de leur rapport de consultation sur l'avenir de leur parti, le 3 juin prochain.

Rappelons qu'à la demande du député André Bachand soutenu par son chef Joe Clark, la seconde rencontre conjointe, qui devait se tenir la semaine dernière, a été annulée à cause du brouhaha entourant le sort de l'Alliance.

Le vice-président du PC pour le Québec, Dany Renaud, a confirmé au SOLEIL hier que le processus de convergence des forces de droite doit se poursuivre malgré ce qui ressemble à la « multiplication des pains », selon son expression.

« Nous n'avons pas d'ordre à recevoir de personne », dit-il. « C'est sûr que nous allons continuer après le 3 juin, que M. Bachand soit d'accord ou pas, à moins que les militants nous disent qu'ils ne veulent rien savoir, ce qui me surprendrait ».

M. Renaud, qui participait hier soir à Ottawa à une rencontre en compagnie de dissidents de l'Alliance comme le député Gary Lunn et l'ancien conseiller politique Rick Anderson, évoque toujours une éventuelle fusion des forces conservatrices avant les prochaines élections fédérales.

« À la question: comment?, nous avons eu de la difficulté à répondre, reconnaît-il d'emblée, mais les gens sont unanimes sur la nécessité de le faire ». M. Renaud admet toutefois avec un certain malaise que le processus de regroupement semble tourner en rond, ces dernières années. « Nous, les conservateurs, n'étions pas prêts à fusionner dans le contexte des deux dernières élections, mais nous avons mûri et on se rend à l'évidence qu'il faut faire quelque chose. »

M. Renaud ne s'attend pas à ce que les députés dissidents de l'Alliance créent un nouveau parti politique, « cela n'aura pas de bon sens » à ses yeux. La fronde vise seulement le leadership de M. Day, non le parti comme tel, et n'a rien d'idéologique, selon sa compréhension des événements.



Le député André Bachand avait stoppé les pourparlers.

MENU SPÉCIAL

AU VIEUX DULUTH

TOUS LES DIMANCHES

LES ENFANTS (moins de 12 ans) 1.99
TOUS LES DIMANCHES (même pour enfants, un enfant par adulte)

TABLE D'HÔTE

7 jours sur 7 9 choix plus qu'avantageux à partir de 12.95

MENU MIDI 5.95\$
Menu complet à partir de

Choisissez un plat de notre menu spécial et

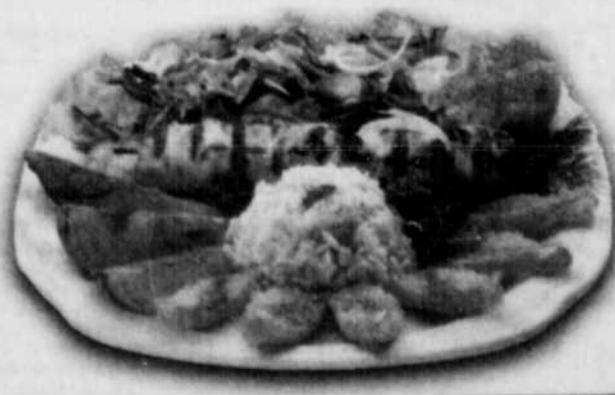
obtenez un second plat (de valeur égale ou moindre)

99¢

du dimanche au vendredi, fêtes et fériés exclus.

VIEUX DULUTH RESTAURANT

Grillades et fruits de mer



Réouverture à Vanier

Apportez votre vin!

NOUVEAU DÉCOR

Pour un souci constant de satisfaire sa clientèle, Au Vieux Duluth investit 1/4 de million pour vous recevoir dans une ambiance qui vous donnera le goût de revenir.

Nouveau VANIER décor 371, rue Soumainde 681-7274

QUÉBEC 5079, boul. Hamel Ouest 871-7070

Pluie de projets de loi sur l'Assemblée nationale

Trudel s'attaque à la pénurie de médecins en région

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

QUÉBEC — Santé, Code du travail, municipalités, sécurité routière, regroupement des services policiers, confidentialité des dossiers fiscaux... Le gouvernement Landry a présenté un total de 18 nouveaux projets de loi, hier, à l'Assemblée nationale. De quoi susciter bien des débats.

En santé, le ministre Rémy Trudel donne pour la première fois aux régies régionales le pouvoir de mieux répartir les médecins spécialistes sur l'ensemble du territoire. Ils ne pourront plus pratiquer aussi facilement dans l'hôpital de leur choix.

Si, dans une région donnée, une embauche ne correspond pas au plan de l'effectif médical, la régie concernée pourra demander à la RAMQ de priver ce médecin de sa rémunération.

L'implantation de groupes de médecine familiale à partir de juin devrait également permettre une meilleure répartition des omnipraticiens.

Par ailleurs, les dirigeants et les membres des conseils d'administration des régies régionales seront dorénavant nommés directement par le gouvernement. Le chef libéral a fustigé cette « mesure centralisatrice ».

Le ministre Trudel croit que la formule qui permettait à de simples citoyens de se faire élire à ces conseils d'administration n'a pas produit les résultats escomptés.

Sur un autre plan, son projet de loi donnera naissance à des commissions régionales d'infirmières. Enfin, Rémy Trudel propose, dans un autre projet de législation, la création d'un poste de Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux.

CODE DU TRAVAIL DÉPOUSSIÉRÉ

De son côté, le ministre Jean Rochon a revu la copie de sa prédécesseure, Diane Lemieux. Il a décidé de dépeussier le Code du travail, mais sans faire de révolution. Patrons et syndicats accueillent ses propositions avec plus ou moins de bonheur.

Réforme accueillie avec plus ou moins de bonheur

Jean Rochon prône l'abolition du Tribunal du

travail et la création d'une Commission des relations de travail. Cette mesure devrait, selon lui, favoriser un règlement plus efficace des demandes de reconnaissance syndicale.

Le nouvel organisme aura un délai de 60 jours pour se prononcer sur le dépôt d'une requête en accréditation.

Son projet de loi introduit de plus de nouvelles balises à la sous-traitance (l'article 45). Une entreprise devra aviser à l'avance le syndicat de son intention de recourir à la sous-traitance.

Le ministre du Travail a par ailleurs abandonné l'idée de définir ce qu'est un travailleur autonome.

PRÉCISIONS POUR LES VILLES

Le nouveau projet de loi de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, permettra aux comités de transition de « neutraliser » les baisses de taxes municipales décrétées l'automne dernier dans certaines villes, comme cela s'est produit à Sainte-Foy ou Sillery.

Son projet joue aussi subtilement sur le fameux « plafond » de 5 % d'augmentation du fardeau fiscal des contribuables. Enfin, il propose que les élections municipales se déroulent en même temps dans toutes les villes à partir de novembre 2005. Les maires qui seront élus en 2003 demeureront donc en poste deux ans seulement.

MOINS DE CORPS DE POLICE

En déposant son projet de loi sur l'organisation des services policiers, le ministre Serge Ménard a confirmé qu'il souhaitait voir le nombre de corps de police être divisé par trois. D'ici quelques mois, il ne devrait plus y en avoir qu'une quarantaine (contre 122 aujourd'hui).

Le niveau de service à fournir sera fonction de la taille de la population à desservir. Le futur service de police de la Ville de Québec sera dans une catégorie à part. Le gouvernement a créé un niveau de service spécifiquement pour lui — le « 4 » dans le jargon des fonctionnaires. Il devra être en mesure d'assurer le « contrôle de foule », ce que ne prévoit pas le « 3 ».

Le projet de loi nous apprend aussi que tout policier dont le poste sera aboli du fait de la disparition de son corps de police sera reclassé à la Sûreté du Québec.

LES CINÉMOMÈTRES

Le projet de législation présenté par



Le ministre Rochon a repris la copie de Diane Lemieux pour dépeussier le Code du travail.

le ministre Guy Chevette autorise l'installation de cinémomètres photo-

graphiques le long de certaines voies rapides. La présence de ces appareils sera annoncée par des panneaux.

Un autre projet de Guy Chevette prévoit l'interdiction des trotinettes motorisées sur les voies publiques.

DES ÉLUS MIEUX PAYÉS

Plusieurs députés auront droit à une augmentation de 5 % de leur salaire. En présentant son projet de loi, le ministre Jacques Brassard a précisé que la hausse à venir concernerait les élus qui occupent divers postes honorifiques, que ce soit à la présidence de commissions parlementaires ou au Bureau de l'Assemblée nationale. Ce projet ajoutera environ 3500 \$ à la rémunération d'une vingtaine de députés. Tous les élus avaient déjà eu droit à un « rattrapage » salarial l'automne dernier.

CONFIDENTIALITÉ

La protection des renseignements personnels devrait sortir renforcée du projet de législation du ministre Guy Julien. Il établit que le dossier d'une personne et les renseignements qui y figurent ne peuvent être utilisés que pour l'application d'une loi fiscale.

Plusieurs autres projets à caractère plus technique ont aussi été déposés. Signalons, en vrac, ceux sur les sociétés de transport en commun, la voirie, l'environnement, l'aide sociale et l'aide financière aux études. D'autres concernent les propriétaires de véhicules lourds et de véhicules hors route.

On vit plus vieux à Toronto

■ MONTRÉAL (PC) — Si la qualité de vie a toujours fait l'orgueil des Montréalais, on ne peut en dire autant de leur santé. Ainsi, à Montréal, on vit moins longtemps qu'à Toronto, surtout si on est piéton, cycliste ou fumeur. C'est ce qui ressort des données d'une enquête sur les principales causes de mortalité des Montréalais menée par la Direction de la santé publique de la métropole. Selon le document, l'espérance de vie d'un Montréalais est de 78,1 ans et cel-

le d'un Torontois, de 79,4 ans. « Une année de différence, c'est énorme », avoue M. Robert Choimière, un des experts consultés. De plus, la mortalité chez les piétons et les traumatismes chez les cyclistes sont très significatifs à Montréal en comparaison avec la Ville reine. Les Montréalais se suicident aussi dans une proportion deux fois plus élevée que les Torontois. Le taux est de 14,8 suicides par 100 000 de population, alors qu'il est de 8,3 dans la Ville Reine. Les principales causes de mortalité des Montréalais: maladies cardiaques et circulatoires, les tumeurs, les maladies respiratoires et les traumatismes causés par les accidents. (PC)

Pick-up S-10 LS
cabine allongée

Financement **1,9%** à l'achat

249\$*
par mois (48)

Comptant	Mensualité*
0\$	305\$
1146\$	279\$
2470\$	249\$

*Transport et préparation inclus

Moteur V6 180 chevaux, transmission automatique, air climatisé, radio DC et beaucoup plus

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

Service ouvert le soir

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212

OUVERT LUNDI
Fête de DOLLARD
(21 mai)

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE !

Stores faits sur mesure

aux plus bas prix !

Achetez directement de notre manufacture et épargnez !

STORES VERTICAUX 27⁹⁹

La plus grande choix au pays ! Modèles en vinyle, tissu et aluminium ! Des milliers de styles et de couleurs !

Exemple:
Vinyle de première qualité
Modèle Primo

36"x48"	27 ⁹⁹
60"x60"	38 ⁹⁹
75"x84"	54 ⁹⁹

Tissu naturel
Modèle Derby

36"x48"	34 ⁹⁹
60"x60"	58 ⁹⁹
75"x84"	79 ⁹⁹

Vinyle côtélé luxueux
Modèle Valentino

36"x48"	36 ⁹⁹
60"x60"	59 ⁹⁹
75"x84"	83 ⁹⁹

(Prix incluant le rabais du coupon)

TOÎLES DE FENÊTRES 14⁴⁹

Une sélection incroyable à très bas prix ! Modèles blanc classique offerts en un beau choix de tissus nouvelle gamme et filtrant la lumière !

Exemple:
Toiles de fenêtre assombrissantes
Modèle Deluxe II

28"x58"	14 ⁴⁹
37"x70"	19 ⁴⁹
37"x82"	22 ⁴⁹
43"x70"	25 ⁴⁹

Toiles de qualité opaques
Modèle Médaille d'Or

37"x70"	29 ⁹⁹
37"x82"	34 ⁹⁹
49"x70"	46 ⁹⁹
55"x70"	49 ⁹⁹

PLISSÉS ET CELLULAIRES 39⁹⁹

Un choix incomparable ! Stores filtrant la lumière, semi-opaques, opaques, imprimés et unis, cellulaires simples ou doubles.

Exemple:
Store plissé filtrant la lumière
Modèle Entree

29"x42"	39 ⁹⁹
47"x60"	57 ⁹⁹
59"x72"	89 ⁹⁹
77"x84"	139 ⁹⁹

Cellulaire double semi-opaque
Modèle Solid Tones

23"x36"	114 ⁹⁹
35"x48"	169 ⁹⁹
53"x60"	239 ⁹⁹
65"x72"	359 ⁹⁹

BOIS NATURELS 49⁹⁹

Beaux stores en bois véritable, fabriqués dans nos usines et offerts à prix très abordables !

Lattes 2" en bois véritable
Modèle Natura

23"x42"	49 ⁹⁹
32"x64"	95 ⁹⁹
43"x64"	129 ⁹⁹

Lattes 2" en bois véritable
Modèle Tango

23"x30"	76 ⁹⁹
35"x42"	127 ⁹⁹
45"x60"	148 ⁹⁹

Lattes 2" en tilleul américain
Modèle Larede

23"x30"	99 ⁹⁹
35"x42"	169 ⁹⁹
43"x64"	279 ⁹⁹

20 000 STYLES ET COULEURS DANS TOUS LES GRANDEURS A PRIX GARANTIS LES PLUS BAS !

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE !

1-800-254-6377
www.lemarchedustore.com

Vanier (418) 687-0053
265, boul Wilfrid-Hamel
Directement en face de l'Hôpital du Christ-Roi

Lévis (418) 838-8646
72, boul du Président-Kennedy
En face du McDonald's

St-Georges-de-Beauce: (418) 228-0067 • Chicoutimi: (418) 549-1465

SERVICE RAPIDE

Épargnez encore plus sur nos très bas prix !

<p>10\$ de rabais sur achats de plus de 50 \$ chez Le Marché du Store</p>	<p>50\$ de rabais sur achats de plus de 250 \$ chez Le Marché du Store</p>
<p>20\$ de rabais sur achats de plus de 100 \$ chez Le Marché du Store</p>	<p>100\$ de rabais sur achats de plus de 500 \$ chez Le Marché du Store</p>

DATE D'EXPIRATION : LE 10 JUIN 2001 CODE 1834

Veillez présenter le coupon lors de votre commande. Ne peut être jumelé à d'autres offres. Non applicable aux achats antérieurs. Un coupon par maison.

120 supermagasins... dont un près de chez vous !

RAPPORT DU CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

La gratuité pour les clientèles à risque

La tendance à la privatisation des soins à domicile des aînés doit cesser

MARIE CAQUETTE
Mcaquette@lesoleil.com

■ QUÉBEC — L'aide alimentaire et les soins d'hygiène aux personnes âgées qui vivent à domicile devraient demeurer gratuits pour les clientèles à risque, estime le Conseil de la santé et du bien-être.

Dans un rapport rendu public hier, le conseil recommande que ces soins d'assistance personnelle ne tombent pas dans le domaine privé comme c'est la tendance à l'heure actuelle.

Ce type de services se situe dans une zone grise, entre les soins médicaux gratuits (mais parfois peu accessibles) et les services d'aide domestique

parfois gratuits, parfois payants, selon le CLSC auquel on s'adresse. Selon le conseil, des personnes âgées seront poussées vers les services hospitaliers si elles ne peuvent recevoir ces services de base gratuitement.

Par ailleurs, prenant le relais de plusieurs autres organismes qui sont déjà intervenus sur le sujet, le

Conseil recommande que le gouvernement investisse rapidement les 300 millions \$ qui manquent dans le budget des soins à domicile au Québec pour atteindre la parité avec le niveau de service moyen au Canada.

Quant aux personnes ou membres de la famille qui soutiennent une personne âgée à domicile, le conseil recommande que l'État leur accorde de la formation et des périodes de répit. Les aidants fournissent un soutien bénévole pendant une période moyenne de neuf ans, a-t-on évalué.

Le gouvernement devrait aussi favoriser la mise sur pied d'une banque

de congés, qui pourrait être de 90 jours par an, pour ceux qui sont encore sur le marché du travail. Le conseil s'est jusqu'ici borné à transmettre cette dernière proposition aux ministères concernés dont il n'a eu aucun feedback encore, disait sa présidente Hélène Morais.

Enfin, le conseil suggère que l'État prenne la responsabilité d'un programme général d'accréditation des résidences privées pour personnes âgées.

Les propositions du conseil seront soumises à la discussion cet automne lors d'un colloque réunissant des représentants de regroupements de retraités.

PROTHÈSES DE LA HANCHE

Sulzer prête à compenser les patients

LOUISE LEMIEUX
Llemieux@lesoleil.com

QUÉBEC — La compagnie Sulzer qui a fait un rappel de prothèses de hanche défectueuses, se dit prête à compenser les dépenses et les souffrances des patients. Mais ces règlements individuels posent problème, selon M^e Jean-Jules Fiset, l'avocat au dossier du recours collectif.

« Il y a encore trop d'incertitudes face aux dommages à long terme. En acceptant une indemnité, le patient aura renoncé à ses droits futurs », estime M^e Fiset.

Un lot de prothèses de hanche a été rappelé par la compagnie Sulzer à cause de la présence d'huile minérale sur la cupule de la prothèse; ce corps étranger dans l'organisme empêche la stabilisation de la prothèse et cause douleurs et malaises chez certains patients. Une autre opération est parfois nécessaire. À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, par exemple, sur 125 patients à qui on a implanté une prothèse défectueuse, entre 10 et 15 patients ont dû subir une autre intervention pour remplacer la cupule huileuse.

« Nous offrons aux patients de payer leurs dépenses médicales, de compenser le travail perdu, de même que les dommages moraux. Chaque cas est évalué individuellement », affirme William Miller, porte-parole de Sulzer au Texas. M. Miller refuse de dévoiler les montants que la compagnie est prête à accorder. Cependant, affirme-t-il, les Canadiens seront compensés en argent canadien, et non en devises américaines. Sur les 12 000 hanches défectueuses implantées, 500 l'auraient été sur des patients canadiens, le reste sur des patients américains. Au total, 1000 patients auraient eu des problèmes nécessitant une deuxième intervention, estime M. Miller.

La compagnie met un numéro de téléphone à la disposition des patients (1-800-888-4676, poste 232), mais une seule employée parle français. Les documents ont été traduits, assure-t-elle. Les patients doivent envoyer une lettre de leur médecin, de même que les factures des dépenses encourues.

En dépit de la volonté de Sulzer de régler individuellement avec chaque patient, quelque 32 recours collectifs ont été intentés aux États-Unis et deux au Canada, dont celui de Monette Caouette, piloté par M^e Fiset.

L'avocat s'étonne qu'au fil des mois — et des poursuites intentées? — la compagnie Sulzer semble bonifier son offre aux patients. Au départ, la compagnie ne voulait que rembourser les dépenses, maintenant elle se dit prête à compenser les douleurs et les pertes salariales encourues. « La compagnie a l'air de changer son fusil d'épaule », constate-t-il.

Quoi qu'il en soit, répète l'avocat, aucun patient ne devrait s'engager dans un règlement final. « On ne connaît pas l'étendue du problème et les gens, individuellement, ne connaissent pas les principes juridiques face à leur situation ». Une approche individuelle fait place à des règlements inégaux: un montant alléchant pour l'un peut paraître peu pour un autre, pour des dommages similaires. Depuis la semaine dernière, Monette Caouette, a reçu quelques 80 appels (650-9124) de patients, pas tous porteurs de la prothèse défectueuse, cependant.

ÉTUDE DE L'IMPACT

Du côté du ministère de la Santé, « on évalue l'impact. On ne connaît pas encore l'ampleur du problème. Sur les 3000 cas de prothèses de hanche implantées chaque année au Québec, on ignore combien de patients ont reçu la prothèse défectueuse », dit la porte-parole Dominique Breton.

La RAMQ de son côté, a payé 400 \$ pour chaque révision de prothèse; l'organisme pourra réclamer à la compagnie les sommes déboursées, en vertu de la Loi sur l'assurance-maladie.

PÉNURIE D'INFIRMIÈRES

On recrute à Paris

■ QUÉBEC — Le Québec est présent au salon infirmier 2001 qui se déroule cette semaine à Paris, dans le but de recruter 300 infirmières pour combler la pénurie dans les hôpitaux québécois. Au cours des deux derniers salons, le Québec a réussi à recruter 200 infirmières françaises pour travailler au Québec, durant des périodes variant de six mois à deux ans. L'ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIQ) facilite l'arrivée des infirmières françaises, en reconnaissant des équivalences de diplômes. Les infirmières françaises n'ont pas besoin de passer l'examen de l'ordre pour les contrats de courte durée, mais celles qui voudront rester plus longtemps devront le faire. (LL)



EN VEDETTE
Le service Lessard

* Jusqu'à épuisement des stocks

Vidange d'huile et filtre
Inspection en 19 points

19.95\$
Véhicules Hyundai seulement.

Pour 4,99\$ de plus (valeur de 24,99\$)
* obtenez cette chaise pliante de Hyundai

LESSARD
Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 6e année

659, Boul. St-Joseph, Québec
623-5471

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.



Installation gratuite

Branchez votre télé sur deux satellites
et obtenez l'installation gratuite*.

(Une économie de 199 \$.)

Obtenez aussi 100 \$ de crédit de programmation

Système Navigo 301 prêt pour la réception double et antenne elliptique 299 \$

Crédit de programmation 100 \$**

Installation de base (régulier 199 \$) 0 \$†

Prix net 199 \$*

Le système Navigo 301 fait partie de la famille des récepteurs les plus avancés sur le marché :

- Son et image numériques de qualité supérieure
- Ambiphonie Dolby® de bout en bout
- Guide de programmation interactif
- Programmation personnalisée
- Télé à la carte instantanée



STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
1 888 554-STAR www.starchoice.com

Dot Électronique
St-Pierre de l'Île d'Orléans
(418) 828-9007

Électronique RM enr.
St-Alexis de Matapédia
(418) 229-2446

Sécurité MM
Notre-Dame des Pins
(418) 225-6648

Les Antennes G.C.
Amqui
(418) 629-2759

Télé-Dynamique Québec Inc.
Charlesbourg
(418) 623-5404

Laliberté Électronique
St-Jean Chrysostome
(418) 839-4328






† S'applique à une installation de base seulement. **Après tous les crédits. Cette offre est valable pour les nouveaux clients résidentiels seulement et se poursuit jusqu'à une date indéterminée. ***Pour avoir droit au crédit de programmation de 100 \$, les nouveaux clients doivent s'abonner au forfait Nickel, Platine, Platine Platinum ou Diamant. Le crédit de programmation sera porté au compte du client au moment de l'activation de son système. D'autres conditions peuvent s'appliquer. Tous les télévisés en magasin. "Dolby" et le logo "Dolby" sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation. Star Choice® Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo au contrat commercial sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Network Incorporated.

Immunité totale

Projet de loi pour protéger le Vérificateur général, la Protectrice du citoyen et le DG des élections

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil

■ QUÉBEC — D'un commun accord, les partis politiques à l'Assemblée nationale pourraient s'entendre pour adopter, d'ici le congé estival, un projet de loi qui garantirait l'immunité totale et complète du Vérificateur général, de la Protectrice du citoyen et du Directeur général des élections.

Le verdict rendu, vendredi dernier, par la Cour d'appel permettant à l'avocate de l'ex-directrice générale du Centre des congrès de Québec, Francine Dubé, d'interroger le Vérificateur général sur les recommandations du rapport d'enquête qu'il a remis au gouvernement sur la gestion exercée par sa cliente, inquiète ces trois personnes désignées par l'Assemblée nationale.

À la suite du dépôt de ce rapport, qui mettait en lumière certains manquements à l'égard des règles de gestion dans l'administration publique, le gouvernement décidait de montrer la porte de sortie, en 1998, à Francine Dubé. Invoquant un congédiement abusif, cette dernière poursuivit aujourd'hui le gouvernement pour la somme de 700 000 \$.

Au cours des dernières heures, la Protectrice du citoyen, le Vérificateur général et le Directeur général des élections ont rencontré les trois chefs de parti pour les sensibiliser à la situation et les inciter à recourir à la voie législative pour clarifier la notion d'immunité dans leur loi constitutive respective.

« Le temps presse », a indiqué au SOLEIL le Vérificateur général, Guy Breton. La récente décision de la Cour d'appel pourrait donner l'idée à plusieurs personnes d'envoyer des *subpoena* aux trois personnes désignées par l'Assemblée nationale pour les forcer à témoigner en leur faveur.

« Quiconque voudra poursuivre le gouvernement — ou le contraire — pourra nous demander, pour défendre sa cause, de devenir un témoin expert », dit eraindre M. Breton. « Imaginez, un peu, dans quelle situation intenable cela risque de nous placer », poursuit-il.

« La nature de notre mission, particulièrement celle de la Protectrice du citoyen, est de défendre le citoyen par rap-



Les trois personnes désignées par l'Assemblée générale ne risqueraient plus une autre affaire Francine Dubé, que l'on voit ici accompagnée de son avocate M^e Suzanne Côté.

port aux décisions de l'administration publique et d'essayer de trouver des solutions à l'extérieur du cadre judiciaire », a tenu à préciser Pauline Champoux-Lesage. « On règle les dossiers des citoyens directement avec les ministères et les organismes. Il s'agit d'un mode de résolution de conflit qui est alternatif aux tribunaux », a ajouté la Protectrice du citoyen en rappelant que les trois personnes désignées par l'Assemblée nationale sont des « instances neutres ».

Au sujet de la décision de la Cour d'appel dans l'affaire Francine Dubé, le Vérificateur général a indiqué que l'on soupesait présentement l'opportunité d'interjeter appel devant la Cour suprême.

Estimant que l'immunité du Vérificateur général n'est que partielle, la Cour d'appel juge que Guy Breton peut être interrogé sur l'ensemble des recommandations qu'il émet pour améliorer la gestion des deniers publics. Cependant, il ne peut être contraint de répondre aux questions touchant des renseignements obtenus dans le cadre de ses vérifications.

Une place au paradis du LAC ST-JOSEPH

3 secteurs immobiliers:

- Les Boisés de Fossambault (350 terrains)
- Le Domaine des Côteaux (800 terrains)
- Horizon-sur-le-Lac (110 terrains)

- À 25 minutes de Québec
- Environnement aquatique: lac St-Joseph, lac Héron, rivière Aux Pins
- Accès à une marina future et à une plage de sable fin privée



Nouveau projet immobilier de 135 millions à Fossambault-sur-le-Lac Amants de la nature

Pour de plus amples renseignements: (418) 681-6363 - Fax: (418) 681-6365
Les Boisés Fossambault Sur-Le-Lac Inc. 1000, rue Fernand-Dufour, bureau 100 (Québec) G1M 3B1

Si vous croyez souffrir d'ostéoporose et vous êtes ménopausée depuis au moins 1 an



Vous pourriez être éligible à participer à un projet de recherche sur un traitement de l'ostéoporose en investigation mené par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec.

- Vous êtes une femme âgée de 45 ans et plus
- Vous ne prenez pas d'hormones ou vous songez à les cesser
- Vous n'êtes pas traitée pour l'ostéoporose

Si vous êtes admissible, vous recevrez pendant 18 mois soit la médication à l'étude ou un placebo (substance inactives), sous forme d'injection ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Pour plus d'information, communiquez avec

Le Groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown
Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec
Téléphone : 418.990.0751 (en tout temps)

Le fédéral s'oppose à l'exportation en vrac d'eau potable

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral s'oppose toujours à l'exportation en vrac d'eau potable, a affirmé lundi le ministre de l'Environnement, David Anderson — 24 heures après que le premier ministre Jean Chrétien eut fait des déclarations controversées à ce sujet.

Ottawa compte cependant sur les opposants à ces exportations pour contre le premier ministre de Terre-Neuve, John Grimes, qui a déclaré dimanche à Atlanta être prêt à renverser la position de sa province sur la vente aux États-Unis d'eau douce en vrac.

« La position du gouvernement est claire, a déclaré le ministre Anderson lundi aux Communes. Nous nous opposons à l'exportation d'eau en vrac. »

Dimanche, lors de la première journée en sol américain d'une mission commerciale dirigée par M. Chrétien et ses homologues des provinces maritimes, M. Chrétien a fait des déclarations ambiguës.

Il a en effet fait valoir que les exportations d'eau en vrac représentaient un « problème controversé » au Canada.

Le premier ministre a également déclaré que ces exportations impliquaient des questions d'ordre constitutionnel et de juridiction et « que le gouvernement fédéral n'avait pas la main haute pour tout diriger depuis Ottawa ».

Certains ont interprété la position de M. Chrétien comme un aveu qu'Ottawa ne pourrait pas s'opposer aux exportations d'eau potable si des provinces décidaient d'aller de l'avant.

MATELAS NEUFS

Légères imperfections, surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin

À UNE FRACTION DU PRIX

MATELAS 39" mousse 79⁹⁵

MATELAS HAUTE QUALITÉ 608 ressorts 60 pouces Cour. 619,95\$ SOLDE 349⁹⁵

LOT D'OREILLERS 9⁹⁵ A SEULEMENT

Plusieurs autres spéciaux en magasin

CENTRE DE LIQUIDATION

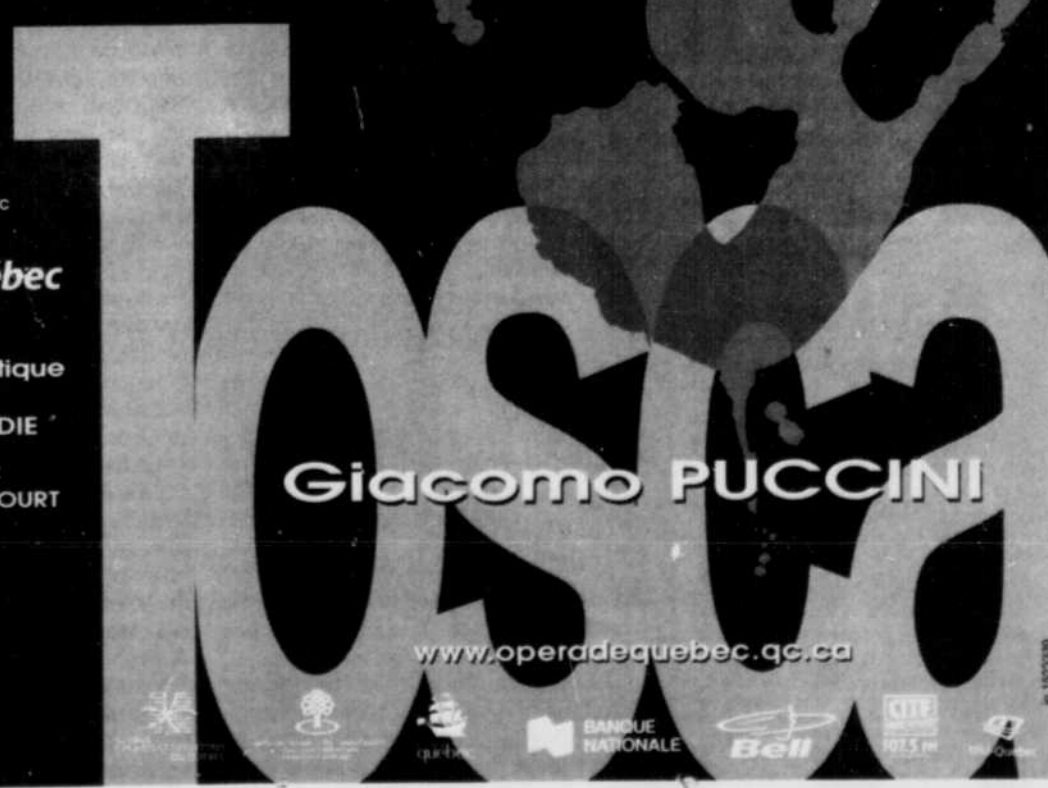
La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation! Quantités limitées!



SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC

Opéra DE QUÉBEC

Supplémentaire mardi 22 mai 529-0688



En collaboration avec **Hydro Québec**
Direction artistique et musicale : **Bernard LABADIE**
Mise en scène : **Serge DENONCOURT**

Giacomo PUCCINI

www.operadequebec.qc.ca



FABRICVILLE www.fabricville.com

Le Solde marathon de la LONGUE FIN DE SEMAINE

Tissus Mode Grand choix de NOUVELLES COLLECTIONS jusqu'à 75% de rabais

Draperies STORES ET TOILES DE MARQUES CONNUES SUR MESURE

IMPRIMÉS COTON et POLY/COTON 2⁴⁹ Cour. jusqu'à 10,99 m

Garantie du plus bas prix • Verticaux • À Lattes De Bois • Vénitiens • Stores Plissés • Stores Enrouleurs • Stores Cellulaires

80% ENORME CHOIX • TISSUS A COSTUME • TENUE SPORT • ASPECT TOILE D'ÉTÉ 2⁹⁹ et 3⁴⁹ Cour. jusqu'à 15,99 m

Assortiment de: • DOUBLURES WOW! 1⁹⁹ • POPELINES • ENTOILAGES

DERNIÈRE SEMAINE!!! INVENTAIRE COMPLET

Tissus décor maison Abonnez-vous dès maintenant! 10% DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

LUNDI LE 21 MAI 60% de rabais

1 JOUR SEULEMENT! 25% de rabais ADDITIONNEL des centaines de mètres de TISSUS MODE déjà réduits de 50%

TWEEDS ET VELOURS D'AMEUBLEMENT 4⁹⁹ Cour. 12,99 m

Tous les ARTICLES DE COUTURE Cour. jusqu'à 12,99 ch. **40% de rabais**

Service de Décoration à Domicile GRATUIT 686-5072

decoville BON D'ACHAT VALABLE 50% DE RABAIS DRAPERIES ET LITERIE FAITES SUR MESURE

FABRICVILLE 2740, boul. Laurier Ste-Foy (418) 651-3489

325, Soumande Vanier (418) 686-5072

lundi au mercredi, 9h30 à 17h30
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h
samedi, 9h à 17h
dimanche, 10h à 17h

DÉCÈS ET AVIS

AUDET, Irena Goulet, Sainte-Rose de Watford... BOURET, Françoise Paquet, Québec... CHAMBERLAND, Esthel Angers... CHAMPAGNE, J. Elphège, (Frère Nazaire), Sainte-Foy... LANDRY, André, Québec... MASSON, Magella, Québec... TREMBLAY, Marcelle, Beauport... TURGEON, Olivier, St-Laurent, I.O... VACHON, Henriette Langellier, Québec



Au Centre hospitalier Beauce Etchemin de Saint-Georges, le 15 mai 2001, est décédée à l'âge de 80 ans et 1 mois, dame Irena Goulet, épouse de feu M. Armand Audet. Elle demeurait à Sainte-Rose de Watford. La famille recevra les condoléances à la Salle communautaire 495, rue Principale Sainte-Rose

vendredi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h et samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 19 mai à 11h, en l'église de Sainte-Rose. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial, sous la direction de la maison funéraire Roland Couture & Fils 231, 2e Avenue Lac-Etchemin

Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et ses belles-filles: Lisette (André Veilleux), Jacques (Michelle Thibodeau), Paul (Louise Beaudoin), Jocelyne (Hervé Gagnon), Charles et Sylvie; ses petits-enfants: Nathalie (Daniel Tremblay), Eric et Chantale Veilleux, Isabelle, Julie et Jean-François Audet, Sophie, Marie-Christine et Philippe Audet, Yannick et David Gagnon, Marjorie et Samuel Audet; ses deux arrière-petits-enfants: Julien et Justine Tremblay. Elle était la sœur de: feu Donat (feu Bernadette Bégin), feu Eva (feu Adolphe Veilleux), feu Rose-Délina (feu Florian Caron), feu Adalbert (feu Thérèse Thireault), Omer (Bernadette Nadeau), feu Sr Julia, feu Henri et de feu Réal (Noëlla Morin). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Audet: Lucien (Gisèle Parent), Rolfand (Gérard Beaudoin), Bertrand (feu Laurier Veilleux), Gilles (Dolores Vear), Normand (Pierrette Poulin), Jacqueline (Emmanuel Caron), Angèle (Guy Dallaire), Adrienne (Gervais Tanguay), Louise (Denis Tanguay), Marielle, feu Germaine (Fidèle Dallaire), feu Gustave (Béatrice Lapointe), feu Camille (Huguette Perreault) et feu Sr Edith; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel de la résidence Rayon de Soleil de Saint-Prospère ainsi qu'au personnel du Centre de Santé des Etchemins de Lac-Etchemin pour les bons soins prodigués à notre mère. Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Sanatorium Bégin, 331, Place du Sanatorium Bégin, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0. Formulaire disponible au salon.

Pour renseignements (418) 625-3762 télécopieur (418) 595-2192 adresse électronique coutureffils@sogetel.net



Le mercredi 16 mai de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi, jour des funérailles, l'ouverture se fera à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le jeudi 17 mai 2001 à 10h30, en l'église du Très Saint-Sacrement et de là au cimetière Saint-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Denise Bourassa) et Marie (François Ferland); ses petits-enfants: Denis (Linda Bédard-Berthiaume), Pierre (Xochitl Villanueva-Lopez), Suzanne (Danielle Pressé), Lucie, Christiane et Mélanie Bourret, Simon et Catherine Ferland; ses arrière-petits-enfants: Amélie Bourret, Cassiopée Bourret et Érika Bourret-Villanueva; ainsi que sa sœur Simone Paquet (feu Jules Marchand); ses belles-sœurs: Anita Morin (feu Jules Paquet), Laurette Belleau (feu Jean-Paul Paquet) et Madeleine Deschênes (feu Albert Paquet). La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire du Plateau, 693, Nérée-Tremblay Sainte-Foy

Pour renseignements 688-2411 Télécopieur: 688-2414 Courriel: cfp@videotron.net



À Québec, le 12 mai 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Esthel Angers, épouse de feu M. Paul Chamberland. Son service religieux sera célébré le vendredi 18 mai 2001 à 14h en l'église Saint-Jean-Baptiste de La Salle (2550, Biencourt, Sainte-Foy). L'inhumation se fera au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie, placée sous la direction de la Coopérative funéraire du Plateau, 693, Nérée-Tremblay Sainte-Foy

Elle laisse dans le deuil ses enfants: René (Marie Châtigny), Claire (Robert Vienneau), Roger (Marie-Claude Vézina), Jacques et Louis; ses petits-enfants: Zakari (Catherine Vandal), Zoé (Philippe Dupéré), Alexis, Noémi Marthe, Antoine et Dalie; ses frères et sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Florian (Jacqueline Bourdeau), Marie (Charles Caron), Odette Marquis et Jacques Thivierge; ses filles: Diane Angers et Denis Gladu, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis, notamment Mme Gilberte Lafleur. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation canadienne Réves d'enfants, 1000, route de l'Église, bureau 610, Sainte-Foy (QC) G1V 3V9

Pour renseignements (418) 688-2411 Télécopieur: (418) 688-2414 Courriel: cfp@videotron.net

CHAMPAGNE

J. Elphège (Frère Nazaire)



À la résidence St-Antoine, le 15 mai 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Magella Masson, fils de feu Joseph Masson et de feu dame Yvonne Poulin. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. Un service sera chanté, en présence des cendres, le vendredi 18 mai à 14h, en l'église St-Albert-le-Grand, angle 2e Avenue et Thomas-Chapais, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie, sous la direction de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec

Il laisse dans le deuil ses frères: feu René Masson, feu Fernand Masson (feu Liliane Turcotte), Jean-Claude Masson; ses sœurs: Gertrude Masson (feu Irène Langlois), Jeanine Masson Côté, Paulette Masson (Claude Boivin); ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489 Boul. René-Lévesque O., Québec, G1S 1S2. Pour renseignements 525-6044 télécopieur 525-6971 Courriel: coopdel.anse@videotron.ca

TREMBLAY Marcelle À Beauport, le 13 mai 2001, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédée dame Marcelle Tremblay, fille de feu monsieur Armand Tremblay et de feu dame Marguerite Grisebois. Une liturgie de la parole sera célébrée, en présence des cendres, à la chapelle de la Coopérative funéraire de la Seigneurie 2450, av. St-Clément Beauport le jeudi 17 mai 2001, à 14h, où la famille recevra les condoléances à compter de 13h. Les cendres seront par la suite déposées au cimetière de La Nativité de Notre-Dame, boulevard Raymond, Beauport. Madame Tremblay laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Rose-Aimée, Paquerette, Pauline, Bernard (Rita), Henri, Gilles, Olivette, Robert, France, Sylvain, Nicole, O'Neil et leur conjoint(e). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Brousseau: Gaston, Hélène, Pierre, Diane (Roland), Gérard, leur conjoint(e), leurs enfants ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire de la Seigneurie 2450, av. St-Clément Beauport



À Québec, le 14 mai 2001, à l'âge de 43 ans est décédé monsieur André Landry, époux de dame France Taschereau, fils de monsieur Guy Landry et de dame Francine Marquis. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié à la maison funéraire Lépine Cloutier Ltée

Le service religieux sera célébré le vendredi 18 mai 2001 à 11h en l'église St-Michel, 1600, Cardinal Persico à Sillery. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 9h30. Il laisse dans le deuil, outre son épouse et ses parents, son fils William; ses frères et sa sœur: Michel (Gyrlaine Gauthier), Mario (Sonia Tousignant), Micheline (Bertrand Roberge), Richard (Sophie Bergeron); sa grand-mère Aline Monro-Landry; ses beaux-parents: Maurice Taschereau (Diane LeMoine); sa belle-sœur et son beau-frère: Josée Taschereau (Jean Pelletier) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis, amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre de prévention du suicide, 1535 chemin Sainte-Foy, bureau 100, Québec (Québec) G1S 2P1, tél. 683-4588. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Lépine Cloutier Ltée 975 Marg.-Bourgeois Québec

Pour renseignements 529-3371 Télécopieur 529-9506 Courriel: lc@lepinecloutier.com Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

MASSON

Magella



À la résidence St-Antoine, le 15 mai 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Magella Masson, fils de feu Joseph Masson et de feu dame Yvonne Poulin. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium. Un service sera chanté, en présence des cendres, le vendredi 18 mai à 14h, en l'église St-Albert-le-Grand, angle 2e Avenue et Thomas-Chapais, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie, sous la direction de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec

Il laisse dans le deuil ses frères: feu René Masson, feu Fernand Masson (feu Liliane Turcotte), Jean-Claude Masson; ses sœurs: Gertrude Masson (feu Irène Langlois), Jeanine Masson Côté, Paulette Masson (Claude Boivin); ainsi que des neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 489 Boul. René-Lévesque O., Québec, G1S 1S2. Pour renseignements 525-6044 télécopieur 525-6971 Courriel: coopdel.anse@videotron.ca

TREMBLAY Marcelle À Beauport, le 13 mai 2001, à l'âge de 70 ans et 8 mois, est décédée dame Marcelle Tremblay, fille de feu monsieur Armand Tremblay et de feu dame Marguerite Grisebois. Une liturgie de la parole sera célébrée, en présence des cendres, à la chapelle de la Coopérative funéraire de la Seigneurie 2450, av. St-Clément Beauport le jeudi 17 mai 2001, à 14h, où la famille recevra les condoléances à compter de 13h. Les cendres seront par la suite déposées au cimetière de La Nativité de Notre-Dame, boulevard Raymond, Beauport. Madame Tremblay laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Rose-Aimée, Paquerette, Pauline, Bernard (Rita), Henri, Gilles, Olivette, Robert, France, Sylvain, Nicole, O'Neil et leur conjoint(e). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Brousseau: Gaston, Hélène, Pierre, Diane (Roland), Gérard, leur conjoint(e), leurs enfants ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire de la Seigneurie 2450, av. St-Clément Beauport



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 14 mai 2001, à l'âge de 21 ans, est décédé monsieur Olivier Turgeon, fils de monsieur Gilles Turgeon et de dame Line Drolet. Il demeurait à St-Laurent, I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire F.X. Bouchard inc. 628, ch. Royal St-Pierre (I.O.) mercredi de 19h à 22h



Le samedi 19 mai 2001, à 16h, en l'église Notre-Dame de Vanier, 260 av. Bélanger, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Louis-Émile Boutin. Sincères remerciements aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous pour cette célébration.

Messe anniversaire Aux parents et ami(e)s d'Alexandre (Alex) Hains, décédé le 10 mai 2000. Si vous désirez vous joindre à nous, le samedi 19 mai 2001, à 16h, en l'église de La Nativité de Beauport, sera chantée une messe anniversaire en souvenir d'Alexandre. «Alex, nous n'oublierons jamais le gars formidable que tu étais. Toi qui savais enseigner nos vies par ton dynamisme et ta grande générosité, nous te garderons à jamais dans nos cœurs. Puisse-tu avoir trouvé le bonheur.» Tes parents Michel Hains, Diane Leclerc et ta sœur Julie (Gilles).

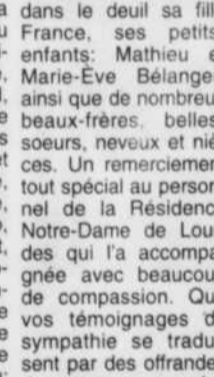
heures, jeudi, jour des funérailles, de 12h à 13h40. Le service religieux sera célébré le jeudi 17 mai 2001, à 14 heures, en l'église de St-Laurent I.O. et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses sœurs et ses beaux-frères: Marie-Noëlle (Ken Bailey), Émilie (Jean-François Gagnon); sa grand-mère Mme Marguerite Lapointe Turgeon, ses oncles et ses tantes: Yvan Turgeon (Carole Deslauriers), Paul Turgeon, Carole Turgeon (Pierre Boulianne), Collette Drolet Shedy, Côme Drolet (Margaret Sheridan), Jocelyne Drolet (Lorraine Pleau), Solange Drolet (Marcel Rochette), François Drolet (Pauline Pichette), Marie-France Ouellet ainsi que plusieurs cousins, cousines, petits-cousins et petit(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la fondation de votre choix. Pour renseignements 663-9538 Condoléances par télécopieur 660-1614 Courriel: f.x.bouchard@videotron.net Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

DesROCHES Germaine Morin 20 ans ce n'est rien car l'amour est éternel. Merci d'avoir été toi, avec ta grandeur et tes faiblesses. Merci pour ton exemple courageux qui nous aide dans les mauvais jours. Nous t'aimons encore et toujours maman. Tes enfants



Le dimanche 20 mai 2001, en l'église St-Charles de Limoulu, à 10h30, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de M. Gaston Parent. Merci aux parents et ami(e)s qui s'uniront à la famille pour cette célébration

740 Faveurs obtenues FAVEUR OBTENUE. Prière infatigable à la Vierge Marie. L.S. GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. A.S.



Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. W.B.

Merci à mère Julieanne du Rosaire. Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. L.D.M.

125 Services anniversaires DU MANUFACTURIER THERIAULT & FILS 710, 1ère Ave. Québec, 524-1561

Un souvenir pour les proches Faites plastifier l'avis pour seulement 3 \$ 3 \$ par copie. livré par envoi postal. 844-4444 LE SOLEIL

765 Monuments

Michaud tourne la page

L'Assemblée nationale invitée à revoir ses règles

MICHEL HÉBERT Presse canadienne

■ QUÉBEC — Amer et meurtri, Yves Michaud tourne la page sur l'affaire qui porte son nom en souhaitant qu'elle ait fait la démonstration de la désuétude des règles de l'Assemblée nationale.

Il espère aussi qu'elle aura servi de leçon aux députés, qui « tels des caporaux épinglés », l'ont condamné dans une motion de blâme, adoptée à la fin de l'an dernier.

« Je porterai jusqu'à la fin de mes jours le tatouage indélébile de la motion du 14 décembre 2000. Mais la plaie toujours ouverte pourrait se cicatriser, si l'affaire qui porte mon nom et qui devrait porter celui d'un autre, avait le mérite d'élever la réglementation parlementaire à la cime du droit sacré à la liberté d'expression », précise M. Michaud, dans un mémoire soumis à la Commission de l'Assemblée nationale et rendu public hier.

« J'espère, poursuit-il, que l'affaire qui porte mon nom sera l'occasion de restituer ses lettres de noblesse à la fonction de député, difficile, peu rémunérée, éprouvante pour ceux et celles qui acceptent de porter la lourde charge de représenter leurs commettants. »

M. Michaud rencontrera la presse parlementaire, à Québec aujourd'hui, pour commenter la décision de l'Assemblée nationale de ne pas l'entendre. Visé par une motion de blâme adoptée à l'unanimité pour des propos qui sont apparus offensants à la communauté juive, M. Michaud a vainement plaidé son droit à la réplique.

Même une pétition de plus de 4500 signatures n'a pas fait fléchir l'Assemblée nationale.

Dans son mémoire, M. Michaud soutient que les règles parlementaires sont désuètes puisqu'elles ne permettent pas le respect des droits fondamentaux des individus. « Le délit d'opinion, écrit l'ex-diplomate, est la marque des États totalitaires et non celles des États de droit respectueux des libertés démocratiques. »

L'Assemblée nationale, signale-t-il, l'a aussi empêché de se prévaloir des dispositions de la Charte des droits et libertés autorisant une pétition pour le redressement d'un grief. Ce droit est « nié et verrouillé par une procédure parlementaire protectionniste au bénéfice exclusif des parlementaires », déplore Yves Michaud.

Mais il n'y a pas que son honneur qui aura été « dévalué, entaché » par la motion du 14 décembre 2000. « Elle a également affaibli la réputation et l'autorité morale de l'Assemblée nationale », conclut-il.

Le gouvernement Landry a réagi par la voix du leader parlementaire, Jacques Brassard, qui a annoncé un référendum prochain des règles parlementaires afin d'éviter que ce genre d'affaire se reproduise dans l'avenir.

Wappel s'excuse finalement

OTTAWA (PC) — Le controversé député libéral Tom Wappel s'est excusé par téléphone, hier, auprès d'un résident de sa circonscription à qui il a récemment envoyé une lettre jugée insultante.

Le citoyen Tom Baxter, handicapé et âgé de 81 ans, avait demandé une aide à son député, en raison de problèmes financiers; il est un vétéran de la guerre. M. Wappel lui avait répondu être étonné de sa demande, étant donné que l'homme avait appuyé l'Alliance canadienne aux dernières élections. Ce commentaire de M. Wappel avait déçu au premier ministre Jean Chrétien.

Mais M. Wappel ne s'est pas excusé d'avoir utilisé le logiciel qui permet d'en savoir davantage sur les intentions de vote de certains citoyens. L'épouse de M. Baxter, Mary, s'est entretenue quelques minutes avec son député, hier. M. Wappel lui a semblé conciliant et elle affirme que son mari acceptait ses excuses et voulait tourner la page.



John White, ex-président de la Légion canadienne, avait reçu l'appui de plusieurs vétérans à l'endroit de Tom Baxter.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

Trop secrète au goût de la Vérificatrice générale fédérale

OTTAWA (PC) — La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est trop secrète et doit appliquer ses propres normes en matière de protection de l'environnement à tous les projets qu'elle finance à l'étranger, affirme la Vérificatrice générale par intérim, Sheila Fraser.

La société d'État a soutenu des exportations et investissements à l'étranger d'une valeur totalisant 45 milliards \$, l'an dernier. La SEE développe les exportations en assurant les exportateurs canadiens, et en fournissant des prêts à des acheteurs étrangers de biens et services canadiens.

Hier, la Vérificatrice générale, Sheila Fraser, a affirmé que le cadre d'examen environnemental volontaire, adopté il y a deux ans par la société d'État, comporte des lacunes, dans sa conception comme dans sa mise en œuvre. La SEE a notamment effectué une évaluation d'impact complète de seulement deux des 25 projets qui ont été revus par la vérificatrice générale.

PROBLÈME GRAVE

« Nous croyons qu'il s'agit de problèmes graves, a soutenu M^{me} Fraser en conférence de presse. Les risques potentiels pour l'environnement n'ont pas été identifiés. La société a donc basé ses décisions sur des informations incomplètes. »

M^{me} Fraser a aussi reproché à l'agence de crédit des exportations d'être trop cachottière quant à la façon dont elle dépense l'argent des contribuables. La SEE, que plusieurs considèrent comme l'une des agences gouvernementales les plus secrètes au pays, devait rendre publique, hier, une nouvel-

le politique de transparence accrue, dans le cadre de sa réponse au rapport de la Vérificatrice générale. Selon un communiqué, cette nouvelle politique s'efforcera d'assurer l'équilibre entre l'imputabilité publique et le droit des clients à la confidentialité.

Le communiqué ajoute que la SEE s'apprête à mettre en œuvre les recommandations de la Vérificatrice générale, notamment en ce qui a trait à une plus grande transparence et à l'amélioration des études d'impact environnemental des projets qu'elle pilote.

Le rapport de la Vérificatrice générale fait suite à l'appel lancé par une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) à l'adresse d'Ottawa, pour qu'il oblige la SEE à appliquer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale lorsqu'elle pilote des projets à l'étranger.

Selon cette coalition, qui avait rendu public lundi son deuxième rapport annuel sur les projets financés par la SEE, ceux-ci ont de graves conséquences sociales et environnementales. La coalition affirmait notamment que des gens ont été expulsés de leurs terres, sans compensation, pour permettre la mise en œuvre de projets de développement.

Mais selon M. Rod Giles, porte-parole de la SEE, le document des ONG est décevant et inexact.

De son côté, le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, a dit accueillir favorablement les conclusions du rapport de la Vérificatrice générale. Le ministre s'est également dit heureux que la SEE ait approuvé ces recommandations et se soit engagée à les mettre en œuvre.

Cimetière Notre-Dame-de-Belmont JE SUIS LA RÉSURRECTION ET LA VIE. QUI CROIT EN MOI, FUT-IL MORT, VIVRA. ET QUICONQUE VIT ET CROIT EN MOI NE MOURRA JAMAIS. Jean 11 25-26 2176, avenue Chapdelaine, Sainte-Foy 527-2975

Messe anniversaire Alexandre Hains

PROCÈS DU D^R PIERRE MAILLOUX Les diagnostics différent

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — La psychiatre Patricia Garel va se souvenir longtemps de son passage à titre d'experte devant un comité de discipline du Collège des médecins, hier, où elle a été abondamment invectivée par le psychiatre Pierre Mailloux qui fait face à dix plaintes pour inconduite professionnelle.

Après avoir échoué à la faire exclure comme experte, le psychiatre Mailloux a tenté tant bien que mal d'ébranler M^{me} Garel en lui reprochant d'avoir menti. Il l'a en outre accusée d'avoir, tout comme il est accusé lui-même, prononcé un diagnostic en direct à la télé de Radio-Canada.

Malgré les questions posées sur un ton souvent hostile, le D^r Garel a repris l'essentiel de son évaluation, soit que les propos qui sont reprochés au D^r Mailloux sont susceptibles de causer de grands torts aux personnes vulnérables qui écoutent son émission quotidienne en plus d'en décourager bon nombre d'autres à consulter un psychiatre. L'émission en question, *Un psy vous écoute*, animée par le D^r Mailloux, est diffusée depuis six ans sur les ondes de Radio-Média.

Le D^r Mailloux a demandé à sa consœur de lui dire en quoi les propos qui lui sont reprochés ne correspondent pas à ce qui est généralement admis en psychiatrie.

Dans son expertise écrite, la psychiatre Garel soutenait que le D^r Mailloux versait trop souvent dans la vulgarité, tenait des propos simplistes, caricaturaux et souvent faux, et qu'il faisait un travail nuisible quand il ridiculisait les travailleurs sociaux, en les traitant notamment de pourris.

« J'ai vu des gens affolés venir dans mon bureau au lendemain de propos tenus par M. Mailloux », a-t-elle dit, nourrissant les préjugés des gens qui se disent qu'il n'y a rien à espérer à consulter des psychiatres. « Les gens dont les enfants sont placés dans des institutions sont très vulnérables », a-t-elle ajouté.

Ce qui n'a pas empêché le D^r Mailloux de qualifier les plaintes faites par le syndicat du Collège des médecins de « farfelues, remplies de trivialités et sans fondement ».

M^{me} Garel a finalement rapporté avoir récemment reçu une demande de Radio-Média, par téléphone, pour remplacer le psychiatre Pierre Mailloux, à l'émission du 15 mai.

Le D^r Mailloux a juré qu'il n'était pas au courant de cette démarche.

À vos crèmes

■ MONTRÉAL — L'utilisation des crèmes solaires n'est pas suffisamment répandue au goût de l'Association canadienne de dermatologie. Avec le retour du beau temps, l'Association déplore que la fréquence des applications de

demeure insuffisante pour plusieurs Québécois. Les dermatologues rappellent que l'application d'écrans solaires ne suffit pas pour se protéger des effets du soleil. Ils suggèrent de porter un chapeau et des lunettes de soleil et d'éviter autant que possible de s'exposer au soleil entre 11 et 16 h. (PC)



La plaignante, Julie Cayer.

De quoi faire réfléchir Une poursuite de 150 000 \$ pour brutalité policière

OTTAWA — Le policier d'Ottawa qui aurait agressé une femme dans l'exercice de ses fonctions, l'automne dernier, n'est certainement pas au bout de ses peines. Une poursuite civile est venue s'ajouter, hier, aux accusations criminelles qui pèsent contre lui.

Julie Cayer, 34 ans, intente une poursuite de 150 000 \$ contre l'agent Martin Cardinal. La femme estime que le policier qui l'a arrêtée pour avoir trouble l'ordre public, le 25 novembre 2000, a fait preuve de brutalité excessive et injustifiée. « J'espère que ça pourra servir d'exemple aux autres policiers, a déclaré M^{me} Cayer. Il n'avait certainement pas besoin de me frapper comme il l'a fait. J'ai eu mal à la tête et au nez. » L'arrestation de M^{me} Cayer a été captée par un vidéaste amateur. Le ruban vidéo, dont le clan de la plaignante a obtenu copie, montre un policier costaud qui empoigne la chevelure d'une femme menottée avant de frapper sa tête à quelques occasions contre le coffre arrière d'une auto patrouille. M^{me} Cayer ne semble pourtant pas résister à son arrestation.

L'avocat de Julie Cayer, M^r Lawrence Greenspon, a déposé hier matin les documents relatifs à la poursuite en Cour supérieure de l'Ontario. La poursuite vise également un autre policier qui n'a toujours pas été identifié, ainsi que la commission des services policiers d'Ottawa.

DOMMAGES EXEMPLAIRES

« Les gens visés par la poursuite bénéficient maintenant de 30 jours pour répondre aux accusations par écrit. Je ne sais pas combien de temps cette cause pourrait trainer. Ça pourrait prendre plusieurs mois », explique M^r Greenspon. La plaignante exige d'abord un dédommagement général de 50 000 \$ pour les blessures physiques subies au moment de son arrestation. Des dommages punitifs et exemplaires de 100 000 \$ sont également exigés.

Le policier Cardinal doit comparaître en cour le 31 mai pour répondre à une accusation de voies de fait.

EN BREF

Incapable d'appeler les secours

■ MONTRÉAL — Une femme atteinte de la sclérose en plaques a connu une mort atroce, hier soir, lorsque ses vêtements se sont enflammés alors qu'elle préparait son repas. La femme de 31 ans était seule dans son appartement de la rue Baldwin, dans l'est de Montréal. Elle éprouvait des difficultés à se déplacer et n'aurait pas pu appeler les secours après que ses vêtements eurent pris en flammes au contact d'un élément chauffant. Ce sont des proches qui ont découvert le corps de la victime. Ils n'ont pu lui sauver la vie, malgré l'exécution de manœuvres de réanimation. (PC)

la Baie

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers Déco solide printanier (B4-3C) et Célébrons l'été en beauté à la Baie (B4-3F) publiés par la Baie en mai 2001.

B4-3C Page 16. Short Global Mind. Retard de livraison. Bons d'achat différé offerts.

Page 19. Bracelets extensibles ToGo parés de cristaux. Non offerts. Substituts en magasin.

B4-3F Page 6. Poudre éclat couleur Shiseido avec étui et pinceau. On aurait dû lire: Étui et pinceau Shiseido pour maquillage Poudre éclat couleur.

NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS.

IL Y A 60 ANS, ON SORTAIT DES SENTIERS BATTUS PAR OBLIGATION. AUJOURD'HUI, C'EST AUSSI PAR PLAISIR.



Célébrez le 60^e anniversaire de Jeep. Offrez-vous l'original.



LOUEZ POUR

439 \$
/mois[†]

Location de 48 mois.
Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Jeep Grand Cherokee Laredo 2001

- Moteur de 4 litres, 6 cylindres
- Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Freins à disque aux 4 roues avec antibloquage
- Sacs gonflables de nouvelle génération
- Régulateur de vitesse
- Roues de 16 po en aluminium
- Plein d'essence gratuit^{††}
- Protection de 5 ans/100 000 km^{†††} sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km^{†††}

Options sans frais - valeur de 1 300 \$ (PDSF) : • Système d'alarme • Radiocassette AM/FM avec lecteur CD et égalisateur graphique • Télédévrouillage et éclairage d'accueil



ÉDITION LIMITÉE

Célébrez le 60^e anniversaire de Jeep... avec l'arrivée du Grand Cherokee Édition Limitée.

- Emblème 60^e anniversaire
- Garniture intérieure deux tons
- Roues chromées 17 po
- Radiocassette AM/FM avec lecteur multi-CD (10)

**SEULEMENT
200 VÉHICULES
EN STOCK**

5100

Garantie de 5 ans/100 000 km^{†††} sur le groupe motopropulseur.
Assistance routière de 5 ans/100 000 km^{†††}.

Jeep

LE SEUL ET L'UNIQUE

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

DIPLOMÉS

Rabonis jusqu'à 500\$^{†††}

Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. † Tarif mensuel et descriptif pour le Jeep Grand Cherokee Laredo 2001 avec ensemble 261 + AOC + LSA + RBP et comptant initial de 4 995 \$ ou échange équivalent. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 000 km, au taux de 15¢ le km. Immobilisation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits mobiliers et taxes en sus. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à gros nombre et peut avoir à échanger/commander un véhicule. Aucun rachat requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Offre de durée limitée et exclusive sauf pour les possibilités de la combiner à la remise aux diplômés et au programme d'aide aux handicapés physiques. †† Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2001. ††† Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. † 500 \$ de remise aux diplômés à la location. Jeep, est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc. une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assise les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec



LE MONDE

Bush veut une énergie propre

Le président US annonce aujourd'hui son plan de développement

JEAN-LOUIS DOUBLET
Agence France-Presse

WASHINGTON — L'administration de George W. Bush promet que ses initiatives pour augmenter la production nationale d'énergie, notamment houillère, pétrolière et nucléaire, respecteront l'environnement, mais les écologistes restent sceptiques.

Le président des É.-U. devrait annoncer aujourd'hui son programme pour développer la production nationale d'énergie qu'il affirme insuffisante pour répondre aux besoins du pays. Il va accorder la priorité aux énergies fossiles et à une relance du nucléaire.

Pour chacune d'entre elles, M. Bush et son vice-président Dick Cheney, chargé de définir cette politique nationale de l'énergie, promettent que les nouvelles technologies permettront de protéger l'environnement.

Dans le cas du pétrole, l'éventuelle prospection de champs situés dans une zone couvrant 8%, soit 600 000 hectares, d'une zone protégée de l'Alaska soulève les plus fortes polémiques.

L'administration Bush met en avant les techniques de forage horizontal qui permettent d'évacuer le pétrole directement vers les terminaux pétroliers situés sur le littoral. Les opéra-

tions de forage auraient aussi lieu en hiver, autorisant la circulation sur des routes de glace qui dégèleraient au printemps, laissant l'environnement intact.

Les
écologistes
sont
sceptiques

PÉTROLE

Mais le Sierra Club, l'une des principales organisations de défense de l'environnement, affirme que « les compagnies pétrolières savent très bien qu'il leur faudra au moins dix ans » entre la prospection et l'exploitation des nouveaux champs pétroliers et que ceux-ci ne produiraient au total que l'équivalent de six mois de la consommation de pétrole des États-Unis.

Pour le charbon, qui assure encore plus de 50% de la production d'électricité aux É.-U., l'administration répu-

blitaine met en avant les techniques de gazéification et de liquéfaction des veines comme alternative propre à l'extraction de la houille sous forme de minéral.

Des États comme la Pennsylvanie portent encore les stigmates de l'exploitation, selon les techniques classiques. Mais « une usine de combustion de charbon gazéifié ne produit pratiquement aucune émission polluante », affirme Robert Kripowicz, secrétaire adjoint du département de l'Énergie chargé des énergies fossiles.

Les écologistes n'y croient pas et rappellent que la combustion du charbon dégage la plus forte quantité de gaz responsables de l'effet de serre.

« Le charbon ne fait pas partie de nos plans à long terme, sauf si ceux-ci prévoient d'immerger San Jose (sur la côte californienne) sous l'eau », affirme Carl Pope, directeur exécutif du Sierra Club.

NUCLÉAIRE

Dans le cas du nucléaire, les É.-U. abritent actuellement 103 réacteurs qui assurent 20% de la production d'énergie américaine. Le plus récent est entré en service il y a plus de 20 ans et les incidents de Three Mile Is-

land, en Pennsylvanie, en 1979 puis de Tchernobyl (Ukraine) en 1986 ont donné à cette technologie mauvaise réputation dans l'opinion publique.

Le secteur est également passé sous le contrôle d'entreprises privées qui ont racheté à bas prix les réacteurs lorsque ceux-ci n'étaient plus considérés comme rentables et les font tourner à plein aujourd'hui que la pénurie d'énergie guette les États-Unis.

Les coûts de construction de nouveaux réacteurs classiques pourraient toutefois être beaucoup trop lourds à supporter pour ces entreprises.

La réponse se trouve peut-être dans le réacteur « pebble bed », développé par la société sud-africaine Eskom. Celui-ci utilise un combustible nucléaire sous forme de boules et un refroidissement à l'hélium.

Ces réacteurs sont beaucoup plus petits, moins chers et plus rapides à construire que les réacteurs conventionnels construits dans les années 60 et 70.

Dick Cheney lui-même a toutefois reconnu qu'avec une relance de l'industrie nucléaire, « le problème le plus grave que l'administration doit résoudre est celui des déchets ».

CORSE

Un 3^e statut particulier?

PARIS (AFP) — La Corse retenait son souffle hier alors qu'à Paris les députés entamaient de longs débats sur un projet gouvernemental accordant une grande autonomie à cette île méditerranéenne tourmentée depuis 25 ans.

Les 260 000 insulaires attendaient, généralement avec scepticisme, les débats sur ce projet visant à doter la Corse d'un nouveau statut particulier qualifié par ses adversaires d'étape vers l'indépendance.

« La première étape d'un long processus », a titré en « une » le quotidien local, *Corse-Matin*, illustrant la réserve de la majorité silencieuse insulaire face à ce troisième statut particulier en 20 ans, mais aussi l'espoir de voir l'île sortir de l'impasse.

Soulignant que la Corse devient un « laboratoire », le journal rappelle que « le principe d'un traitement différencié de la communauté insulaire » par les deux précédents statuts n'a pas « pour autant résolu le 'problème corse' ».

Le ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant, qui a défendu le projet devant l'Assemblée nationale, avait déclaré avant le débat que la situation de la Corse « justifiera toujours un statut particulier ».

Ce projet prévoit notamment la possibilité pour l'assemblée corse d'adapter les lois et leurs règlements d'application et la généralisation de l'enseignement de la langue corse.

Les délégations de compétences pour cette île de Méditerranée occidentale, française depuis plus de deux siècles, d'une superficie de 8680 km², concernent notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, l'éducation et la formation professionnelle, le tourisme et l'environnement, la gestion des infrastructures et les transports.

Mais, elles demeurent éloignées des attributions législatives accordées en Italie à deux îles, la Sardaigne (1,6 million d'habitants) et la Sicile (5 millions).

COMPÉTENCES ÉTENDUES

Si leurs assemblées régionales ne légifèrent pas sur les affaires étrangères, la défense, la sécurité intérieure et le commerce extérieur, elles disposent de compétences étendues, notamment sur la fiscalité.

L'État central, représenté par un commissaire, a placé certains garde-fous. Il peut ainsi renvoyer devant le Conseil régional une loi qui dépasserait les compétences régionales ou serait en contradiction avec les intérêts nationaux ou ceux des autres régions.

L'Espagne est allée plus loin encore pour ses 17 régions, toutes autonomes, notamment les archipels des Baléares (800 000 habitants) et des Canaries (1,7 million), qui avec la Catalogne, la Galice et le Pays basque sont dotés, depuis la Constitution de 1978, d'un gouvernement et d'un Parlement et bénéficient de libertés de gestion.

Les principaux partis nationalistes de ces trois « autonomies historiques » réclament toutefois depuis trois ans le droit à l'autodétermination.

La G.-B. a accordé un régime d'autonomie à l'Écosse, au pays de Galles et à l'Ulster.

Si l'Assemblée galloise n'a que des compétences limitées, le Parlement écossais légifère sur la fiscalité, le développement économique, les transports, l'éducation, la santé, la police, la justice, les services sociaux et l'environnement. Londres conserve le contrôle sur l'économie, la défense et les affaires étrangères.

L'Ulster dispose d'institutions semi-autonomes avec un exécutif interconfessionnel de dix ministres et une assemblée de 108 membres dotées d'importantes prérogatives sur l'économie, la santé et les transports.

OHIO

Un «train fou» se met en route tout seul

CLEVELAND, Ohio — Un «train fou» sans conducteur a roulé plus de 120 km hier dans le nord-est de l'Ohio, à une vitesse de 65 km/heure, avant que des machinistes n'arrivent à l'arrêter, ont indiqué des responsables locaux. Le train de marchandises avec sa cargaison de matières inflammables s'est apparemment mis en route tout seul lors d'un arrêt de routine à Toledo. Sa course folle a été transmise en direct par plusieurs chaînes de télévision américaines. Des employés de la société de chemins de fer CSX, propriétaire du train, ont réussi à faire ralentir le train en y accrochant une autre locomotive à l'arrière du train. Le train a alors ralenti à une allure de 16 km/h ce qui a permis à un machiniste de monter à bord et de tirer les freins. Le train s'est finalement arrêté peu avant Kenton, selon les autorités locales. (AFP)

NEW YORK

Sus à la conversation sur cellulaire au volant

NEW YORK (PC) — L'importante juridiction de l'État de New York songe à s'attaquer à l'habitude de converser au téléphone cellulaire tout en conduisant un véhicule automobile. Le gouverneur George Pataki propose une loi qui imposerait à ces automobilistes des amendes variant entre 25 et 100\$, dans le cas où l'appareil téléphonique utilisé doit être tenu dans la main. Une seconde infraction du genre imposerait une amende encore plus importante. M. Pataki est convaincu qu'un automobiliste qui tient le volant d'une main et un téléphone de l'autre, ne peut avoir l'attention requise par la conduite. Le US National Highway Traffic Safety Administration, l'organisme qui gère la sécurité sur les routes des É.-U., a émis l'avis que l'inattention au volant cause près de 30% des accidents. Pour leur part, les administrations des gouvernements du Canada et des provinces n'ont pas encore de projet précis pour régir cette habitude au volant. (PC)

Confusion électorale aux Philippines



Les sondages, menés à la sortie des urnes, et rendus publics hier à l'issue des élections législatives et locales de lundi aux Philippines laissent apparaître des résultats encore contradictoires. Selon certains de ces sondages, les partisans de l'ancien président philippin Joseph Estrada, emprisonné pour corruption, pourraient obtenir un meilleur résultat qu'attendu. Mais une autre enquête d'opinion, rendue publique mardi par la firme SWS, accorde au contraire une faible majorité au Sénat au camp de la présidente Gloria Arroyo. Cette confusion reflèterait celle qui prévalait dans les bureaux de vote...

ISRAËL

53^e anniversaire meurtrier

RAMALLAH, Cisjordanie (AFP) — Des dizaines de milliers de Palestiniens ont manifesté hier dans les territoires occupés pour marquer la « Nakba » (la « catastrophe »), qui représente pour eux la création de l'État d'Israël, se heurtant à l'armée israélienne, qui en a tué quatre.

Dans la soirée, une femme colon a été tuée en Cisjordanie par des tirs palestiniens, qui ont été revendiqués par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe armé du mouvement du président palestinien Yasser Arafat, le Fatah.

L'Autorité palestinienne avait appelé la population à se mobiliser contre l'occupation israélienne et à exprimer

sa détermination à poursuivre l'Intifada en ce jour qui commémore la création de l'État juif, en mai 1948.

La population a répondu à l'appel et observé trois minutes de silence à la mi-journée, avant que les manifestations n'éclatent, débouchant sur des heurts meurtriers avec l'armée israélienne.

Après les trois minutes de silence, la radio et la télévision officielles palestiniennes ont retransmis un discours à la nation enregistré par le président Arafat avant son départ pour l'Égypte, un événement rarissime, le leader palestinien ne s'étant pas adressé publiquement à ses compatriotes depuis

le début de l'Intifada, le 28 septembre.

Il n'y aura pas de paix sans le retour des réfugiés de 1948 et sans retrait israélien de toutes les terres occupées lors de la guerre de 1967, a-t-il affirmé.

M. Arafat a accusé Israël de perpétrer « des crimes contre l'humanité » et d'appliquer « la loi de la jungle » dans les territoires occupés, où l'armée multiplie ces derniers jours raids et bombardements meurtriers.

Le ministre israélien de la Défense, Binyamin Ben Eliezer, l'a accusé « de ne pas avoir renoncé à la violence pour aboutir à ses fins et de pousser à l'escalade », a rapporté la radio publique israélienne.

MACEDOINE ET YUGOSLAVIE

La guérilla albanaise attaquée sur tous les fronts

(D'après AP et AFP) — Soutenus par des chars, les soldats yougoslaves et la police serbe se sont affrontés, hier, dans des combats de rue avec les rebelles albanais pour tenter de reprendre le contrôle du village d'Oraovica, dans le sud de la Serbie, près de la zone-tampon avec le Kosovo.

En Macédoine, le gouvernement d'unité nationale, composé dimanche, a pour sa part lancé un ultimatum aux rebelles albanais. Il leur a donné jusqu'à ce midi pour se rendre et quitter la zone de Kumanovo, dans le nord du pays, sinon une grande opération d'élimination des terroristes sera lancée contre eux.

La capture d'Oraovica a fait 14 morts du côté de la guérilla albanaise, a annoncé le commandant des forces yougoslaves, le général Ninoslav Krstic.

Un porte-parole de la guérilla, le commandant

Profi, parle pour sa part de cinq tués. Les combats durent depuis samedi. Le commandant Profi assure que ses troupes n'ont pas perdu de terrain mais des journalistes sur place font état de la destruction et de l'abandon de bunkers des rebelles contenant des fusils d'assaut, des munitions et des uniformes tachés de sang, ce qui semble indiquer une progression des troupes yougoslaves et serbes.

La situation risque d'encrever avec la décision, de l'OTAN, lundi, d'autoriser l'armée yougoslave à pénétrer à partir du 24 mai dans l'intégralité de cette zone délimitée de 5 km établie en 1999 pour protéger la force de maintien de la paix et les Albanophones, mais utilisée comme refuge par les rebelles.

À Skopje, le gouvernement, qui s'est réuni hier pour sa première session, a décidé de suspendre

ses opérations militaires contre la guérilla et appelé les civils à fuir les villages de la région de Kumanovo d'ici à l'expiration de ce délai.

ULTIMATUM MACÉDONIEN

Le gouvernement a décidé « d'approuver une proposition du chef des forces armées (le président Boris Trajkovski) et d'interrompre ses activités militaires jusqu'à jeudi 12 h, en premier lieu pour préserver la sécurité des civils, qui constitue le sujet le plus important en ce moment », a déclaré le porte-parole, Antonio Miloski, à l'issue de la réunion.

Des appels, en langue albanaise et macédonienne, vont être diffusés dans les médias pour inciter les civils à quitter les villages et à gagner la ville de Kumanovo ou la province serbe voisine à majorité albanaise du Kosovo, a précisé M.

Miloski.

Le nouveau ministre de la Défense, Vlado Buckovski, a cependant reconnu que la face à face entre rebelles et forces macédoniennes risquait de se poursuivre.

« Le nouveau gouvernement n'a pas de baguette magique pour résoudre le problème rapidement. Nous allons travailler dur à trouver une solution, mais nous continuerons probablement à voir des incidents sporadiques », a déclaré le ministre devant la presse.

Le gouvernement d'union nationale, créé dimanche en Macédoine, a pour première mission de trouver une réponse à la lutte armée menée par l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine, qui a fait irruption cet hiver dans le pays en affirmant vouloir défendre les droits de la minorité albanaise.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Le jeu au service de l'État

Le résultat du référendum sur le maintien ou l'élimination des appareils de loterie vidéo au Nouveau-Brunswick constitue un sérieux avertissement aux autres provinces. Même si la population a décidé majoritairement de garder ces jeux de hasard, il n'en demeure pas moins que l'écart entre le OUI et le NON est mince. Il y a gros à parier qu'un tel référendum au Québec aurait donné la victoire aux opposants.

Les appareils de loterie vidéo et les jeux de hasard en général font souvent la manchette en raison des effets pervers qu'ils entraînent. On se souvient, il n'y a pas si longtemps, de cet homme, découragé d'avoir perdu, qui s'est suicidé dans le terrain de stationnement du Casino de Montréal. En 1999, le

Bureau du coroner du Québec a enregistré 31 suicides de joueurs compulsifs. Si tragiques soient-elles, ces statistiques ne révèlent qu'une partie de la réalité : elles ne disent rien de la souffrance que ces passionnés du jeu ont causée à leur famille.

Le jeu doit demeurer un jeu, dit la publicité. Mais lorsque les sommes englouties dans les jeux de hasard deviennent colossales, ce n'est plus un jeu, c'est un commerce, une entreprise, une affaire. De 1970 à 2000, les Québécois ont dépensé plus de 31 milliards \$ aux jeux de hasard de Loto-Québec. La société d'État a remis 11 milliards \$ en dividendes au gouvernement du Québec.

Il y a une vingtaine d'années, l'Église du Québec avait constaté qu'il était malsain de financer des paroisses en tenant des bingos. Ce moyen était d'autant plus ambigu qu'un grand nombre de personnes relevant de l'aide sociale venaient y dépenser leurs maigres revenus. L'Église a demandé aux fabriques de cesser d'organiser des bingos dans les salles paroissiales et de trouver d'autres solutions de recueillir des fonds.

Il faudrait faire la même réflexion dans le cas de l'État : le jeu doit-il servir à financer l'État ? Si oui, le gouvernement, toujours affamé et à l'affût de nouvelles sources de revenus, sera porté à favoriser les jeux de hasard et à accepter la multiplication des appareils de loterie vidéo. Il fera l'autruche et minimisera les effets pervers de cette forme de distraction. Placé devant le fait accompli, il sera tenté d'agir en pompiers qui éteignent les incendies là où ils se déclarent. Incapable de se priver d'une telle source de revenus, il n'acceptera de porter secours aux victimes que sous la pression populaire.

C'est cette option qu'a choisie le gouvernement québécois. Il tient tant à cette source de revenus que l'aide qu'il veut apporter aux joueurs compulsifs proviendra d'une partie de la commission versée par Loto-Québec aux commerçants qui exploitent des appareils de loterie vidéo.

Si on répond non à la question de savoir si le jeu doit servir à financer l'État, on donnera au jeu la place qu'il doit occuper dans la société. La publicité ne sera pas envahissante, mais modeste, l'objectif ne consistera pas à faire le plus d'argent possible, mais à fournir une simple distraction à la population.

Le Québec devrait-il organiser un référendum sur le maintien ou l'élimination des appareils de loterie vidéo ? La suggestion serait intéressante, mais il ne le fera pas. Le gouvernement, attaché aux milliards de Loto-Québec, ne veut pas se voir infliger un NON. Il se contentera d'un forum où pourront s'exprimer les opinions. L'idée n'est pas mauvaise, mais il serait étonnant qu'à la suite de cette réflexion collective, Loto-Québec passe en petite vitesse.

D'ici là, il serait sage d'écouter les conseils que donne la Régie régionale de la santé de Montréal-Centre : d'abord, être prudent en voulant étendre le réseau des loteries vidéo, ensuite demander à Loto-Québec de décréter un moratoire sur le nombre d'appareils et d'endroits où on en trouve, enfin entreprendre une recherche sur le jeu et ses problèmes.

René le Grand

S'il y avait eu une enregistreuse en permanence dans la petite statue grandeur nature de notre René national, cela vaudrait médiatiquement de l'or ! « Oh, mon Dieu, qu'ils l'ont fait petit ! » « Oh pauvre lui, pourquoi si petit ! » Et puis aussi, pas trop fort, des confidences et surtout, des confessions. Celles de ceux qui viennent lui demander pardon d'avoir voté NON. Et il y a ceux qui lui parlent peut-être de leurs problèmes ou qui lui reprochent de ne pas avoir été assez agressif en paroles, comme le tribun Pierre Bourgault. Mais jamais on n'y aurait enregistré d'insultes. Le petit homme, était grand, la taille morale d'un Gandhi, la grandeur d'un de Gaulle, moins l'orgueil et les roulements de tambours, et surtout moins les applaudissements, qu'il détestait.

L'homme est là, à la taille du peuple qui l'a aimé et qui lui parle de bouche à oreille sans être obligé de prendre une échelle. On lui met, en souvenir fraternel de fumeur invétéré, une cigarette dans les doigts, qu'un clochard vient, à la tombée de la nuit, récupérer.

Moi, j'ai appris à l'aimer comme il est. Ne l'enlevez pas de là. Faites-en un autre, pour les étrangers.

Philippe Damiens
Charlesbourg

Faudra-t-il policer les pistes cyclables ?

Ma saison de vélo et de patin est complètement compromise. Et cela, en raison de la dangerosité des pistes cyclables ou plutôt du manque de civisme de quelques personnes qui les parcourent.

Lundi, aux environs de 20 h, j'ai emprunté le tronçon de la piste menant du Vieux-Port à la chute Montmorency. Sur mon trajet, j'ai croisé un couple marchant main dans la main au beau milieu de la piste ! J'ai rencontré deux trottinettes à essence chevauchées par des gaillards qui, dans une pétarade, laissaient derrière eux un « doucereux » nuage de gaz d'échappement ! J'ai eu l'infime honneur d'éviter une dame qui promenait son gros toutou couraillant de gauche à droite.

Finalement, j'ai eu le malheur d'être sur cette piste aux heures de parade d'un jeune mâle qui épatait sa dulcinée en réalisant des pirouettes en patin. Il agissait comme s'il était seul au centre d'une piste de cirque. Au moment de doubler ce jeune acrobate, celui-ci a promptement décidé de réaliser un virage à 180 degrés, sans crier gare, sans même je-

ter un coup d'œil vers l'arrière. L'inévitable collision s'est produite ! Dans ma chute je me suis tordu le genou, puis le jeune homme costaud est tombé sur ma jambe. Je me tordais de douleur, affalé sur l'asphalte et voilà que la petite copine s'exclame d'un ton autoritaire : « Mais qu'est-ce que tu fais ? Viens-t-en ! ». Le copain répond, hésitant : « Mais je ne peux tout de même pas le laisser seul parler ! ». Et voilà qu'il me demande à répétition de me relever. Il insiste ! Il n'entend pas ! Je lui dis pourtant que je crois que quelque chose s'est brisé dans le genou.

Après une dizaine de minutes, adrénaline et endorphine aidant, je parviens à me relever. À cet instant, le petit couple repart comme si de rien n'était. Je suis retourné seul à la maison, en traînant de la patte, en me tordant de douleur. À l'urgence, on a dia-

gnostiqué une déchirure du ligament latéral interne.

Faudra-t-il que les autorités en viennent à policer les pistes cyclables pour que certains citoyens respectent des règles élémentaires de civisme et de sécurité lorsqu'ils empruntent ces voies publiques ? Ces deux personnes ont manifestement enfreint une loi du Code civil. N'est-il pas criminel de ne pas offrir de l'aide à une personne qui nécessite assistance ?

Un petit conseil aux cyclistes et patineurs qui pratiquent leur sport avec plaisir et civilité. Munissez-vous d'un sifflet en guise de klaxon. Ainsi vous pourrez, peut-être, éviter une collision fatale avec un patineur acrobate, avec un chien qui fait sa promenade quotidienne ou encore avec un petit couple marchant amoureuxment comme s'ils étaient sur une plage.

Bernard Roy
Québec



CHRONIQUE POLITIQUE

Alerte ! Parizeau se raconte

Bien né, convenablement marié, doté d'une remarquable intelligence et outillé d'une redoutable mémoire, Jacques Parizeau se raconte. Contemporain des plus grands, mais pour la plupart décédés, « Monsieur » devient ainsi le personnage central du demi-siècle le plus important de l'histoire du Canada. Gare à la suite cependant : Lucien Bouchard et Bernard Landry sont encore bien vivants...

C'est toute une histoire que le collègue Pierre Duchesne de Radio-Canada nous propose. Un premier Tome de 610 pages — *Le Croisé, Québec Amérique* — constitue une chronique particulièrement détaillée de la Révolution tranquille à Québec et de la Trudeauomanie à Ottawa. Quand on pousse le souci du détail à commander une analyse comparative des thèses de maîtrise et de doctorat de « Monsieur » à l'économiste Pierre Fortin, l'une rédigée à l'École des Hautes études commerciales et l'autre à la London School of Economics, cela donne un véritable ouvrage de référence.

Parizeau s'est raconté, au cours d'une centaine d'heures d'entretiens, donnant ainsi l'impression qu'il fut au cœur de tous les grands revirements des relations Canada-Québec. Pour ceux qui connaissent la petite rue Robert à Outremont, et la maison bourgeoise qui porte le numéro 40, il est difficile d'imaginer que c'est là, un soir de l'été 1969, que « se cristallisent les oppositions qui vont marquer, pour le reste du siècle, le paysage politique du Canada. » Pourtant, « Monsieur » le laisse entendre...

Parizeau est issu de la bourgeoisie canadienne-française. Cela lui donnera donc l'avantage de fréquenter le meilleur collègue de l'époque, Stanislas, la meilleure école supérieure, les HEC, avant de voguer vers l'Université de Paris, la London School of Economics et même la Royal Empire Society, dont il revient avec un carnet mondain particulièrement riche.

Alice est une hôtesse charmante, et qui sait recevoir ! Parmi le gratin des institutions financières et des centrales syndicales, des universités et des belles lettres, se faufile René Lévesque. Le petit



Michel Vastel

Mvastel@lesoleil.com

pare qui fait face à la rue Robert est soudain fermé par la police : Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier viennent d'arriver avec leurs escortes !

« Cela a duré toute la nuit, raconte Parizeau. Et là, à un moment donné devant le salon, le feu prend entre Trudeau et Lévesque. Cela fait trois ou quatre heures que l'on boit et jase ensemble. Vers 1 h, à force de débattre, ils ne savent plus quoi dire. Il y a un long silence. La dizaine d'invités qui écoutent la conversation comprend à cet instant qu'un moment important vient de se produire : ces deux hommes-là ne s'entendront jamais. »

À vrai dire, le divorce entre Lévesque et Trudeau est consommé depuis longtemps, depuis que le premier a quitté le Parti libéral du Québec et que le second a décidé d'adhérer au Parti libéral du Canada. Quant à Jacques Parizeau il a déjà fait son fameux voyage à Banff et conclu : « Quand une société cherche pendant aussi longtemps le moyen de se réaliser et le trouve finalement au-dedans d'elle, il m'apparaît bien peu probable qu'on puisse la détourner de son but... »

Mais le passage est typique de tout le livre : « cela s'est passé dans mon salon », « j'étais là », « je participais à l'événement »... De là à penser que Parizeau faisait — était ? — l'histoire, il n'y a qu'un pas qui le conduit à offrir sa collaboration aux services de renseignements américains, ou à négocier le financement du jeune Parti québécois avec le gouvernement français.

Ses députés avaient un verbe pour qualifier cette attitude de Jacques Parizeau : « Il effervesce ! » Pour l'instant, cela n'a

guère de conséquences. L'histoire des gouvernements de Jean Lesage et de Daniel Johnson a été abondamment revue. Les premiers jours du Parti québécois aussi. Dans les mots de Jacques Parizeau, elle est seulement plus anecdotique et personnelle.

Mais qu'arrivera-t-il, dans un an ou un peu plus, quand il racontera l'histoire contemporaine des gouvernements du Parti québécois ? Bien des ministres actuels ont donné de longues entrevues à Pierre Duchesne. Ils ont beaucoup parlé, parfois en termes cinglants, de cet homme qui « fabule un peu », comme me disait récemment l'un d'eux. Il y a de quoi ébranler les colonnes du temple péquiste, et donner de nouvelles armes aux adversaires d'Ottawa.

Un événement en particulier va rebondir, plus bruyant que jamais. Dans ses propres *Mémoires*, Jacques Parizeau laissait entendre en effet qu'il aurait pu, dans l'éventualité d'une victoire du oui au référendum d'octobre 1995, demander à l'Assemblée nationale d'affirmer que « le Québec deviendra souverain » sans attendre la négociation d'une entente de partenariat, comme c'était pourtant convenu avec ses alliés du Bloc québécois et de l'Action démocratique.

Or, cette question n'avait jamais été discutée au Conseil des ministres, ce qui avait amené les collègues de Parizeau, le 7 mai 1997, à se dissocier de ses propos. « J'aurais tenu mon bout [au Conseil des ministres] et tous mes collègues m'ont dit qu'ils m'auraient suivi », de dire Bernard Landry, laissant entendre que son ancien chef n'avait jamais discuté de son scénario avec les ministres du gouvernement et ses partenaires, Lucien Bouchard et Mario Dumont.

Bouchard attribua les propos de « Monsieur » à « des velléités rétroactives ou littéraires ». C'est bien ce qui inquiète aujourd'hui la classe politique à Québec. Combien d'autres « velléités littéraires » se retrouveront dans le Tome II de la biographie de Pierre Duchesne ? C'est qu'un peu tout le monde a collaboré à l'ouvrage et craint de se retrouver en pleine polémique avec l'ancien premier ministre... Quelque part entre une élection générale et un référendum !

CARREFOUR DES LECTEURS

➔ **TÉLÉCHARGEZ LES ÉCONOMIES**
Magasinez en ligne @ FUTURESHOP.ca

Solde

fin de semaine

en fête!

En grande **PRIMEUR™** sur DVD
PAY IT FORWARD



- Caractéristiques spéciales DVD :
- Commentaires par la réalisatrice Mimi Leder
 - Documentaire en coulisses
 - Faits marquants de la carrière du compositeur et de la distribution
 - Format anamorphique grand écran

➔ **23⁹⁹**

IMPRIMANTE HP GRATUITE*

À L'ACHAT DE TOUT ENSEMBLE D'ORDINATEUR AVEC MONITEUR (APRÈS REMISE POSTALE) NE S'APPLIQUE PAS AUX ORDINATEURS APPLE

OUVERT LE 21 MAI AUX HEURES RÉGULIÈRES

eMachines

- MÉMOIRE VIVE 64 Mo
- DISQUE DUR 20 Go
- CDRW 8x
- CDROM 40x

Processeur Intel[®] Celeron[™] à 633 MHz

Moniteur 17 po et imprimante HP 612C inclus

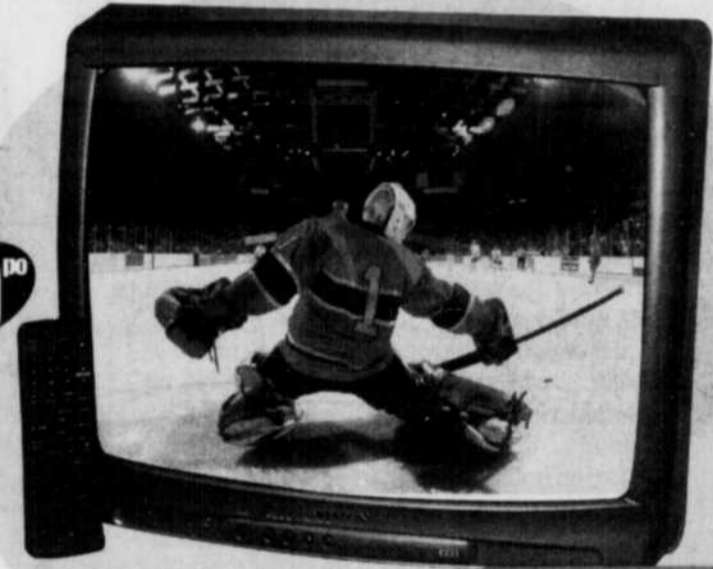


➔ **999⁹⁹**
 APRÈS RABAIS ENSEMBLE COMPLET

1224,99¹ - 40¹ rabais instantané - 110¹ remise postale de eMachines - 75\$ remise postale HP = 999,99¹ Remise postale de eMachines de 75¹ US = 110¹ CA environ. Remise postale de HP de 50¹ US = 75¹ CA environ.

TOUS LES TÉLÉVISEURS EN SOLDE!

➔ **19⁹⁹**



CITIZEN™
 Téléviseur de 19 po
 • Tube-écran teinté foncé • Minuteur de mise en veille
 • Mémoire avec rappel de canaux 01101049 2004

➔ **189⁹⁹**
 SOLDE

ACCUMULEZ 2000 MILLES-BONIS AÉROPLAN^{MD} AVEC TOUT ORDINATEUR PORTATIF HP

- MÉMOIRE VIVE 128 Mo
- DISQUE DUR 10 Go
- DVDROM 8x
- ÉCRAN TFT 13,3 po

5310 Processeur Intel[®] Celeron[™] à 750 MHz



➔ **1999⁹⁹**
 APRÈS REMISE

2149,99¹ - 150¹ remise postale = 1999,99¹



XEROX
 Docuprint M750
 • 1200 x 1200 ppp • Jusqu'à 10 ppm
 • Port USB et parallèle • Garantie d'un an 10000235 0230

➔ **99⁹⁹**
 ÉPARGNEZ 50\$

HITACHI
 Lecteur de DVD, DC et VCD
 • Sortie vidéo à composants
 • Sortie DTS et Dolby numérique
 • Sorties audio numériques coaxiale et optique
 • Zoom 2x/4x 10007145 09215



➔ **299⁹⁹**

ENSEMBLE D'ÉTIQUETAGE POUR DC GRATUIT AVEC ACHAT (VALEUR DE 9,99¹)



Memorex™
 Carrousel de 50 DC enregistres 83302520 2202 3130

➔ **39⁹⁹**
 ÉPARGNEZ 15\$



LG
 Graveur interne pour DC ré-inscriptible 8x4x32
 • Écriture à 8x, réécriture à 4x et lecture à 32x • Mémoire-tampon pour 2 Mo
 • Temps d'accès aux données de 110 ms • Garantie d'un an 12548482

➔ **169⁹⁹**
 ÉPARGNEZ 10\$

JVC
 Radio stéréo AM/FM avec lecteur de DC et façade amovible
 • 4 x 40 watts • Syntonisateur HS-II avec 24 stations pré-réglées
 • Mémoire de commande audio rehaussée • Sortie de préampli simple 0141530 00 5330



➔ **167⁹⁹**
 ÉPARGNEZ 30\$

Canon
 Caméscope numérique
 • Écran couleur de 2,5 po
 • Carte de mémoire amovible de 8 Mo
 • Mode de photographie progressive
 • Comprend un lecteur de cartes Z10 10007045 28238C



➔ **1299⁹⁹**

JVC
 Appareil photo numérique
 • Résolution de 3,3 méga-pixels
 • Lentilles zoom optique de 2,3 x
 • Sortie vidéo pour TVHD 1080i
 • Adaptateur c.a. et chargeur inclus 10002640 02 02370



➔ **699⁹⁹**
 ÉPARGNEZ 100\$



Technics.™
 Changeur pour 5 disques avec télécommande
 • Sortie optique numérique pour DTS
 • Rotation rapide des disques
 • Système asservi numérique avancé
 • Télécommande toutes fonctions 03227080 52104

➔ **169⁹⁹**



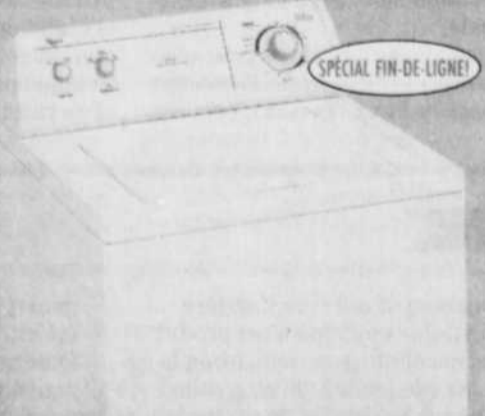
Bell Mobilité™
 Virtuo™
PRIME!
 50\$ de crédit en magasin!

Téléphone SCP numérique bimode
 • Fureteur actif pour le web
 • Autonomie de pile procurant jusqu'à 189 minutes de conversation et 145 heures en mode d'attente
 • 2 plaques frontales souples et une pince pour ceinture incluses 10004030

➔ **GRATUIT**

TOUTES LES LAVEUSES EN SOLDE!

Whirlpool
 Laveuse de luxe de très grande capacité
 • 6 programmes automatiques
 • 4 vitesses combinées de lavage et essorage
 • 2 niveaux d'eau et 3 degrés de température 10001207 13704232



➔ **429⁹⁹**
 SOLDE

Hoover
 Aspirateur vertical avec rangement amovible pour accessoires
 • Filtre anti-allergène en 4 étapes
 • 18,2 cc/amp • Hauteur réglable
 • Rangement intégré pour accessoires 10002394 02537



➔ **159⁹⁹**
 ÉPARGNEZ 10\$

accumulez des milles Aéroplan^{MD} sur tout achat de plus de 50\$ (avant taxes)



Prix et produits en vigueur du 16 au 22 mai 2001.

Accumulez 1 mille Aéroplan^{MD} pour chaque dollar dépensé sur tout achat de plus de 50\$ (avant taxes) En magasin et en ligne! Détails à www.futureshop.ca/aeroplanfr.

FUTURESHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve™

POLITIQUE PUBLICAIRE: Toutes les ventes spéciales sont calculées et à payer sur le plus court délai. Les offres spéciales en dollars combinées sont sujettes aux fluctuations dans le volume des devises et peuvent être l'objet de frais de traitement par les banques étrangères. Future Shop n'est pas responsable des ventes spéciales des fabricants. ©2001, Future Shop Ltd. Tous droits réservés. La présente offre ne peut être remboursée en tout ou en partie, sans inclure l'abonnement au site, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite de Future Shop Ltd. Les prix et produits indiqués sur l'emballage de votre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. *Aéroplan est une marque déposée de la Canada. Les achats de certificats et de cartes cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan supplémentaires, les milles affectés pour ces achats ne sont pas inclus. Les milles Aéroplan sont réservés pour l'usage des cartes de crédit, d'échange ou lors d'une protection de prix, seront comptés en conséquence.